

N°15

JANVIER
2005

LETTRE DU GRAINE

Education à l'environnement & développement durable

éducation
économie participation
développement
environnement
viable
vivable
soutenable
croissance
décroissance
responsabilité
partenariat
équitable



SOMMAIRE

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE CONCEPTS ET DÉBATS

- 4 **Développement durable,
une histoire de 30 ans**
- 6 **De l'environnement
au développement durable**
- 7 **La proposition de l'éducation
pour le développement durable**
- 10 **Croissance et décroissance,
vrais et faux débats**

L'EEDD EN POITOU-CHARENTES PROJETS ET RÉALISATIONS

- 12 **20 années de dynamique
partenariale autour de l'éducation à
l'environnement en Poitou-Charentes**
- 13 **La « planète bleue »... vue depuis
la sphère de l'Education Nationale**
- 14 **Promotion des métiers du bâtiment,
un projet d'outils pédagogiques
intégrant la notion de Haute Qualité
Environnementale**
- 16 **Une mare, une école, une commune,
les élèves de Quinçay arrosent
l'éco-parlement**
- 19 **CIVAM Formation des agriculteurs
et développement durable**
- 20 **Elus, techniciens, citoyens,
accompagner les collectivités
vers le développement durable**
- 20 **Ségou, Mali, une coopération
décentralisée...**
- 22 **Rencontre annuelle des formateurs
en EEDD**

VERS LA GÉNÉRALISATION DE L'EEDD



- 24 **2003-2004, une année
d'expérimentation pour l'EEDD
en Poitou-Charentes**
- 26 **Développement durable,
pourquoi et comment
en parler en classe ?**
- 26 **Les acteurs de l'EEDD
se mobilisent en région**
- 28 **International, une décennie
pour l'éducation et
le développement durable**

DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

- 30 **Des outils sur l'éducation à
l'environnement et
l'éducation à l'environnement
vers un développement durable**



- Directeur de la publication : Bernard DARIEL
 - Coordination : Marc BONNEAU, Véronique JEAN
 - Commission de lecture : Marc BONNEAU, Yannick BRUXELLE, Bernard DARIEL, Véronique BAUDRY, Véronique JEAN, Nicole MARTY, Francis THUBE
 - Ont participé à ce numéro : Véronique BAUDRY, Marc BONNEAU, Yannick BRUXELLE, Jean BURGER, Bernard DARIEL, Berengère DURAND, Geneviève DESPREZ, Dominique ELLINGER, Olivier FOUCAULT, Roland GERARD, Jean Christophe HORTOLAN, Michel HORTOLAN, Véronique JEAN, Jacques TAPIN, Francis THUBE, Jean Pierre TRILLET, Lucie SAUVE, Jean-Pierre SARDIN, Olivier SCALLIET, Patrick VIVERET
 - Illustrations : Marc BONNEAU, Charente Nature, GRAINE, Ifrée
 - Tirage : 3 000 exemplaires
 - Maquette/Mise en page : Studio Lecarpentier - Angoulême
 - Imprimerie : CMP
 - Dépôt légal : janvier 2002
 - ISSN 1626-3995
- Les articles publiés le sont sous la responsabilité de leur auteur.





Le GRAINE a-t-il changé ?

M
D
-
T
O

Animation nature, éducation à l'environnement (EE), éducation relative à l'environnement (ERE), éducation à l'éco-citoyenneté, éducation aux territoires, ... Les termes étaient déjà nombreux et sujets à controverses (le débat sur l'éducation « pour » ou « par » l'environnement nous a bien occupé l'esprit à une époque), et, comme si cela ne suffisait pas, en voilà encore un nouveau : éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD) (là encore les termes ont leur importance et le « vers » n'est pas équivalent à un « pour » !!!).

Pourquoi ces évolutions ? Effets de mode ou besoins réels ? Simples batailles sémantiques de quelques intellectuels compliqués ou adaptations aux évolutions de la société ? Récupérations de sujets de société ou rapprochements avec de nouveaux partenaires ?

Où se situe le GRAINE, réseau d'éducateurs à l'environnement, dans ces évolutions ?

C'est à cette dernière question que nous essaierons de répondre dans ce dossier. Quant aux précédentes nous souhaitons présenter un panel assez large d'articles, de points de vue, de réflexions et de références pour que le lecteur puisse se faire une opinion, tout en ayant la modestie de croire que nous ne ferons pas le tour de la question.

En 1992, alors que le GRAINE Poitou-Charentes était à peine créé, ses acteurs ont souhaité pouvoir se référer à une charte commune pour positionner les valeurs qu'ils avaient en partage et y poser les fondations de leurs pratiques. Un tel outil n'existait pas ; il a fallu l'écrire. Après des débats animés et une réflexion approfondie, naissait « la charte de qualité de l'éducation environnementale » qui a ensuite servi de référence dans la région et au-delà. Déjà rééditée, elle est toujours distribuée à la demande.

Aujourd'hui, même si certains articles mériteraient d'être revus, précisés ou adaptés, l'esprit de cette charte correspond toujours à ce que les militants du GRAINE souhaitent voir se développer dans les pratiques, avec la volonté de lier qualité et quantité des actions. Par contre, certains termes de la charte qui paraissaient théoriques pour beaucoup, se trouvent sur le devant de la scène

En 12 ans, de nouvelles fenêtres se sont ouvertes sur le monde et sur de nouvelles problématiques. La réflexion des praticiens et des chercheurs en éducation à l'environnement a rendu évident que nos pratiques devaient tenir compte d'un élargissement de vision aussi bien spatiale que temporelle. Les concepts de citoyenneté et de complexité auxquels nous nous référons ont pris une dimension planétaire, et donné aux hommes une co-responsabilité dans le présent et dans le temps. L'action environnementale, y compris locale, ne peut se défaire de ses liens avec le social, le culturel et l'économique. L'action éducative ne peut ignorer la pluralité des cultures et l'unicité de chaque être humain.

Alors, si, aujourd'hui, le GRAINE utilise le vocable de l'EEDD, cela ne marque pas un changement de cap, c'est parce que ces mots semblent compréhensibles et faire consensus auprès du plus grand nombre (publics, praticiens et partenaires). Cela ne nous empêche pas de suivre avec intérêt les réflexions sur la mondialisation, l'alter-mondialisme, la décroissance soutenable, le développement responsable et solidaire, mais aussi le développement personnel, l'alternance des approches, ... toujours sans prosélytisme.

Même si les publics, les adhérents et les partenaires se sont diversifiés, nous pouvons donc dire que l'action du GRAINE est dans la continuité de ce qui l'a créé et qu'il est toujours, et avant tout, un réseau d'éducateurs. ■

Bernard DARIEL

Développement durable

Une histoire de 30 ans

Le développement durable est en construction permanente. Il se nourrit de 30 années de sensibilisation progressive, de militantisme, d'expérimentations. Relire cette histoire et relier les différents éléments qui la constituent nous aide à mieux appréhender ce concept. Cet exercice d'appropriation est sans doute une étape même de la démarche de développement durable.

Les années soixante-dix

En mars 1972, suite à une étude confiée à une équipe de chercheurs du MIT (Massachusetts Institute of Technology) le Club de Rome publie le rapport « Halte à la croissance ». Le diagnostic est clair : la poursuite de la croissance économique mondiale est socialement et écologiquement insoutenable.

La même année, à Stockholm, les travaux de la conférence des Nations-Unies proposent un plan de lutte contre les pollutions et pour une protection de la nature. Ils suggèrent un plan d'action contre le sous-développement et posent la question de l'utilisation judicieuse des ressources humaines et naturelles. Naît alors l'idée d'un éco-développement prenant acte des relations conflictuelles entre environnement et développement. Inspirés par les images de la fragilité de notre « Planète bleue » recueillies grâce à la conquête spatiale, et sensibilisés par les premières grandes catastrophes technologiques, certains font émerger une pensée écologisée formalisant l'idée d'humanité responsable. En parallèle à la conférence, des milliers de jeunes ajoutent au slogan officiel « Une seule Terre », le fondamental « Un seul Peuple ».

Ainsi se met en place une première représentation de ce qui va devenir le développement soutenable. Dans la suite de notre propos, nous utiliserons pour le caractériser la métaphore de la maison commune. Comme toute métaphore, elle est réductrice mais respecte au moins l'idée de système ouvert. Comme dans une maison les forces qui s'exercent sont renvoyées aux fondations. L'éco-développement est fondé sur la responsabilité (cf schéma page 5).

Les années quatre-vingt

En 1983, dans la continuité de Stockholm, sur proposition de l'assemblée générale des Nations-Unies, la commission mondiale sur l'environnement et le développement est créée. Madame Brundtland et le docteur Khalid dirigent ses travaux. En 1987, la commission fait paraître le rapport « Notre avenir à tous ». Celui-ci met en avant la nécessité de gérer les ressources de manière à assurer un progrès durable et à garantir la survie de l'humanité. En outre, dans le droit fil des travaux du Club de Rome, il remet en cause l'idée d'une croissance illimitée.

Dans ce rapport, le développement soutenable est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Deux idées précisent cette notion :

- quand nous parlons de besoins, il s'agit bien des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité,
- l'idée que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose des limitations à la capacité de l'environnement de répondre aux besoins actuels et à venir.

Le rapport construit autour d'entrées thématiques (les enjeux) met en avant les problèmes communs aux pays développés et aux pays en voie de développement.

Il préconise une réforme afin de gérer le patrimoine commun et des mesures institutionnelles et juridiques prises au niveau international et relayées par les Etats.

Les années quatre-vingt-dix

En 1992, à Rio de Janeiro, au cours de la deuxième conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement, la négociation concerne l'élargissement de la question des Droits de l'Homme à celle des devoirs à l'égard des générations futures et à l'égard des autres espèces et de la nature.

Les travaux du Sommet Mondial débouchent sur la rédaction de l'AGENDA 21 (21 pour XXI^e siècle), programme organisé en quarante chapitres, adopté par 173 nations dont la France. Celui-ci constitue un plan global d'action reposant sur l'idée que l'humanité est à un tournant de son histoire.

Le préambule du document précise les enjeux : « Nous ne pouvons continuer avec les politiques actuelles qui perpétuent l'écart économique dans les pays et entre eux, qui augmentent la pauvreté, la faim, la maladie et l'analphabétisme dans le monde et qui causent la détérioration continue des écosystèmes dont nous dépendons pour survivre sur terre ».

Au cœur de cet énorme chantier et de ses diverses déclinaisons, le chapitre 28 de l'agenda 21 met en valeur le rôle des collectivités locales qui « devraient instaurer un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées... La concertation et la recherche d'un consensus permettraient aux collectivités locales de s'instruire au contact des habitants... et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les plus appropriées ». L'application du principe de participation permet d'ancrer de nouvelles pratiques dans des réalités diverses ; de contextualiser le développement durable.

Par sa signature, chaque Etat s'engage à mettre en œuvre des politiques incitatives visant à la création d'Agendas 21 locaux sur son territoire. La conférence terminée, l'attente est grande de voir chaque Agenda 21 local donner lieu aux applications concrètes les plus larges. Espérance et enthousiasme caractérisent les travaux de Rio.

Le schéma au centre de la maison « foyer de l'humanité » exprime l'idée d'interdépendance entre les dimensions de l'environnement, du social, du culturel et de l'économie.

Chaque composante est pleine des deux autres. Il ne suffit pas d'additionner les différentes dimensions ou de les mettre en relation, mais bien de les interroger de manière transversale afin que les réponses se complètent les unes les autres. Si le développement durable est bien un concept, c'est aussi une démarche. Fondée sur le couple « responsabilité - participation », elle incite à créer de nouvelles manières de nous interroger pour faire face à nos problèmes communs. Démarche de progrès, elle nécessite des procédures d'évaluation à l'aide de critères et d'indicateurs propres à nous accompagner pour « aller vers » un monde viable, viable et équitable.



Deux-mille-deux, bilan : Un concept peu appliqué

Dix ans après Rio, l'espérance et l'enthousiasme se sont érodés. Le Sommet de la Terre de Johannesburg s'est préparé dans un climat très pessimiste. Les travaux de la fin de l'été 2002 n'ont pas été à la hauteur des enjeux.

- Les bilans dressés à cette occasion ont mis en évidence le peu de progrès réalisés sur les chantiers ouverts en 1992. Le préambule de Rio pourrait être repris en l'état : « *Nous ne pouvons continuer avec les politiques actuelles qui perpétuent l'écart économique dans les pays et entre eux, qui augmentent la pauvreté, la faim, la maladie et l'analphabétisme dans le monde et qui causent la détérioration continue des écosystèmes dont nous dépendons pour survivre sur terre* ».
- La position des « pays pauvres » exigeant la prise en compte de la question de leur développement comme préalable aux discussions sur les problèmes d'environnement a mis en lumière l'importance de la prise en compte des intérêts contradictoires et ceci à toutes les échelles de territoire.
- Le bilan des collectivités locales a mis en évidence de réelles avancées mais également la lenteur de la mise en œuvre d'Agendas 21 locaux.

Dans le monde, deux mille autorités locales se sont engagées dans cette démarche. Les collectivités des Pays d'Europe du Nord représentent plus de 60 % de l'ensemble des collectivités locales porteuses d'un Agenda 21 local en Europe. En France, il a fallu attendre les deux appels à projets lancés par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement en 1997 et 2000 pour voir naître une cinquantaine de projets. Cette très faible implication s'est trouvée en contradiction avec la force du discours de Jacques Chirac à Johannesburg. Ce texte est devenu depuis 2002 une référence abondamment utilisée. La France est spécialiste du décalage entre les intentions annoncées et les prises de décisions concrètes.

- La forte implication des entreprises, très largement médiatisée, a été diversement interprétée. Si des doutes légitimes ont visé le phénomène « affichage et publicité », il est incontestable qu'un changement culturel est en cours. La responsabilité sociale et environnementale des entreprises a bien été abordée et les propos de Milton Friedman tenus en 1970 : « *L'unique responsabilité sociale de l'entreprise est d'accroître ses profits* » sont sans doute en train de perdre leur caractère de bible économique.

Et maintenant : Concept contestable, pluralité des regards et débat public

Ces constats nous incitent à faire nôtre la phrase de Gramsci (philosophe et homme politique italien) : « *Le pessimisme de l'intelligence ne doit jamais désarmer l'optimisme du cœur et de la volonté* ».

Le développement durable est devenu un objet dont les personnes et les groupes organisés se saisissent ou refusent de se saisir en fonction de leurs cultures, de leurs intérêts, des sollicitations, des contraintes, des opportunités de la société. Comme l'exprime Jacobs Michael¹ le développement durable est un concept contestable. Il existe un accord au premier niveau lorsqu'il s'agit d'énoncer des enjeux et des objectifs. Par contre, au second niveau, il est l'objet de contestations lorsque « des arguments politiques sont déployés à propos de l'interprétation du concept en pratique ».

D'une manière ou d'une autre, chacun éclaire l'objet. Ainsi sont créées des zones de lumière et des zones d'ombre. Cette multitude de manières de se saisir de l'objet et de l'éclairer nous demande un double travail :

- Analyser pourquoi nous abordons le développement durable par tel éclairage plutôt que par tel autre et en conséquence analyser la nature des zones que nous laissons dans l'ombre.
- Travailler à la compréhension de la manière dont les autres créent des zones de lumière et des zones d'ombre.

Ce double travail devrait être l'objet de démarches d'apprentissage en commun au niveau local. De cet effort de compréhension pourrait naître une culture commune capable d'aborder les intérêts contradictoires dans une perspective créatrice. Au cœur de la démocratie, les nombreuses formes de débat public sont les lieux du croisement des différents éclairages. En accompagnement du débat public, l'information, la sensibilisation, l'éducation permanente, la formation continue, concourent à rendre chacun d'entre nous plus à même de trouver sa place pour contribuer à la solidité des fondations « responsabilité - participation ».

Si nous voulons échapper à une idéologie globalisante, imposée au nom de l'urgence par l'économie et les technosciences, il est temps de remettre le politique en capacité de décliner « l'optimisme du cœur et de la volonté » en mesures concrètes. 🌱

Michel HORTOLAN

Porte-parole de la Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD), Chargé de mission à l'Ifrée-ORE

L'article complet ainsi que les références bibliographiques sont à disposition sur : <http://grainepc.fr.st>

¹ Dans « Sustainable Development as a Contested Concept » in « Fairness and futurity » (1998) de Dobson Andrew, Jacobs écrit : « *La caractéristique intéressante des concepts contestables se situe au second niveau de signification. C'est ici que la contestation se produit : des arguments politiques sont déployés à propos de l'interprétation du concept en pratique [...]. A peu près tout le monde est favorable à la démocratie, la liberté, la justice sociale ; le débat porte sur la signification de conceptions alternatives à ces sujets au second niveau. Le développement durable est un concept contestable de cette espèce* ».

De l'environnement au développement durable

La naissance et la montée en puissance de l'idée de développement durable sont indissociables des idées de milieu et d'environnement. Sur les fondations de l'idée de milieu se construit le concept d'environnement et en son sein celui de développement durable. Comme dans un jeu de construction, dans le temps et dans l'espace, de nouvelles idées viennent s'assembler aux anciennes. Le résultat nous propose une lecture du monde nouvelle et transitoire.

Le milieu se définit d'abord par ses composantes physiques, chimiques et biologiques. Au cœur de ce contexte perçu à la fois comme hostile et riche de ressources, l'homme, animal social, va inventer des techniques, organiser des relations sociales et économiques, produire de l'imaginaire, engranger du patrimoine, afin d'assurer la satisfaction de ses besoins matériels et immatériels.

Se représentant la terre comme le centre de l'univers, se percevant progressivement comme maître de la nature et taraboué par la conscience de sa finitude, il a l'obsession de comprendre, d'expliquer et de laisser des traces de son passage. L'Homme joue sa propre partition et cherche à échapper à celles que tend à lui imposer le milieu. Il sépare et cloisonne les domaines de connaissances. Peu à peu, il crée des frontières hermétiques entre les différents champs de l'observation, de la recherche et de la création, entre les différentes sciences, entre les sciences et les arts, entre les sciences et la philosophie.

Les modes de pensée sont analytiques. Nous pensons qu'en découpant la réalité en parties, étudiées séparément et additionnées, nous construisons une image juste de la réalité. Le mot écologie (science des habitats) apparaît en 1866. Sur plusieurs décennies, les recherches menées passent de l'étude d'un seul individu d'une espèce soumis à l'action du milieu à celle d'une population d'individus non isolés d'une même espèce. En 1934, le zoologiste Marcel Prenant dénonce : « les explications de l'adaptation ont d'ailleurs un trait commun : elles ont dû, pour se développer, morceler le problème en le reportant au détail. »

Une conception plus cohérente et plus globale conduit à l'étude des écosystèmes.

On passe de l'idée de milieu « contexte » à celle d'environnement « champ d'interactivité et d'interdépendance ».

Pour autant, le monde de la recherche continue à être dominé par « des démarches qui cloisonnent et séparent au détriment de ce qui relie » (Edgar Morin). En 1994, au

cours des rencontres du Centre National de Recherche Scientifique « Environnement, recherche et société », les participants concluent ainsi leurs travaux : « Les sciences de l'environnement sont une occasion unique de renouveler et de repenser les rapports entre science et société. Elles traitent en effet d'un des principaux défis auxquels a à faire face l'humanité : la crise des relations entre les hommes et leur milieu. Pour la première fois dans l'histoire, en effet, l'activité cumulée des hommes met en péril les grands équilibres écologiques dont dépend la survie de l'humanité.

Pour faire face à ce défi dans les décennies à venir, il sera nécessaire de réviser en profondeur nos modes de production et de consommation, les formes de développement qui sont nées en occident et qui sont indissolublement liées aux sciences et aux techniques telles qu'elles ont été pratiquées jusqu'à présent. Révision qui supposera un changement également profond de nos systèmes de valeurs, de représentations du monde et de nos modèles d'action. Ce changement n'ira pas non plus sans une capacité à mieux raisonner sur la complexité des systèmes, sur la diversité des actions et rétroactions qui relient les hommes entre eux, les hommes avec leur milieu. Défi planétaire, apprentissage de la complexité, voilà qui met les sciences de l'environnement au cœur de la société. »

Le concept d'environnement, nourri des idées de milieu, de système et de complexité, s'inscrit au cœur des préoccupations de la société. En interdépendance avec le social, l'imaginaire, le patrimoine, les technologies et l'économie il participe à l'émergence de l'idée d'un développement durable assumé par une humanité responsable. ■

Michel HORTOLAN

Porte-parole de la Coopération Environnement et Développement Durable (CEDD), Chargé de mission à l'Ifreé-ORE

L'article complet ainsi que les références bibliographiques sont à disposition sur : <http://grainepec.fr.st>



La proposition de l'éducation pour le développement durable

Associer une perspective de développement à une pratique éducative n'est pas anodin. Education "au", "pour" ou "vers" le développement durable, chaque acception porte un sens particulier et évoque une posture différente. Lucie SAUVE, par sa prise de position, nous invite à exercer notre sens critique sur « la proposition de l'éducation pour le développement durable ». Son analyse conceptuelle, éthique, culturelle et pédagogique de cette association révèle les écueils et les non-sens qui guettent le praticien.

Comme l'Education relative à l'Environnement, et en dépit de son histoire plus récente, l'Education pour le développement durable est également issue de la modernité, en réaction contre la menace au « progrès » de la civilisation occidentale, associée à la détérioration des ressources et à la déstabilisation des rapports de forces sociales. La notion développement durable (UICN, 1981 ; CMED, 1987, 1992) souligne les liens étroits entre l'économie et l'environnement (comme le fait l'ERE), mais en mettant toutefois l'accent sur le pôle développemental de la problématique. L'environnement devient une contrainte dont il faut tenir compte pour maintenir la trajectoire du développement. La domination de la nature prend la forme d'un contrôle : c'est la gestion de l'environnement. [...]

Le « développement durable » est ainsi apparu comme un slogan fort astucieux qui a permis d'ouvrir un premier dialogue (si superficiel soit-il) entre le monde de l'entreprise et de la politique et celui de l'environnement. De façon réaliste en fonction de l'économisme ambiant, on peut considérer d'ailleurs que c'était alors une des rares clés disponibles pour débloquer la situation où risquait de s'enliser longtemps le mouvement environnementaliste. Et la stratégie s'est avérée porteuse : les préoccupations environnementales, désormais reconnues comme « passage obligé » du développement économique, sont de plus en plus prises en compte par les décideurs. [...]

Cependant, il en va tout autrement dans le domaine de l'éducation, qui concerne le développement de compétences éthiques et critiques chez les enfants, chez les jeunes et les gens en général, relativement à la signification des réalités de leur milieu de vie et au sens à donner à leur trajectoire personnelle et collective. L'analyse qui suit montre que le développement durable ne peut pas être proposé et encore moins imposé comme une finalité éducative. D'une part, ce ►

► concept pose de multiples problèmes (d'ordre conceptuel, éthique, culturel, etc...) ; d'autre part, il ne fait référence à aucun fondement éducationnel, mais plutôt à un choix contextuel de la part de certains acteurs sociaux. L'« éducation pour le développement durable » est essentiellement une stratégie d'opérationnalisation d'un programme politique mondialisé et mondialisant, présenté comme un credo et dont il importe pourtant d'analyser les prémisses et les visées.

Problématique conceptuelle

Le terme développement implique l'idée d'une trajectoire. Or l'expression développement durable ne spécifie ni l'objet, ni le sens de cette trajectoire. Le plus souvent, l'analyse sommaire du discours montre qu'il s'agit d'un développement économique (uniquement ou prioritairement). Notons qu'en ce sens, l'expression développement durable devient facilement un oxymoron (Desinger, 1990) et nous amène à des considérations absurdes, comme celles d'« innovations durables » ou de développement minier durable (sustainable mining ; Jickling, 1997).

[...] Le schéma conceptuel du développement durable représenté par trois cercles interpénétrés ou encore par un triangle, est éminemment problématique. Ce schème restreint l'environnement à un ensemble de ressources à exploiter ; il situe la sphère de l'économie en dehors de la société, et non pas comme une composante intégrante des choix sociaux : il s'agit d'une supra entité qui préside à la relation société-environnement ; et c'est dans cette sphère de l'économie qu'on situe le développement. Certes cette représentation décrit la situation actuelle, éminemment aliénante pour les sociétés et qui entrave le développement endogène (appelé aussi développement autonome ou développement alternatif). Cependant, tel que le souligne Bob Jickling (1993), s'il importe d'éduquer au sujet de cette réalité appelée développement durable, puisqu'il s'agit d'un phénomène de société contemporaine, il apparaît nettement inacceptable d'éduquer pour cela. Le concept de développement durable impose une cosmologie particulière, qui restreint la relation au monde à celle du couple gestionnaire - ressources : une telle vision apparaît réductrice à la fois pour notre humanité et pour l'environnement.

Problématique éthique

[...] Le développement durable propose en effet la durabilité du développement lui-même, comme « finalité de l'humanité » (Unesco, 1988). Et la durabilité est perçue comme la valeur suprême vers laquelle doivent converger toutes les autres valeurs, comme le respect, la solidarité, la responsabilité, etc. La relation à l'environnement est subordonnée au développement économique : il n'y est question que de ne pas dépasser la capacité de support des milieux de vie pour répondre aux besoins (non discutés) des sociétés de type occidentale, actuelles et futures. La durabilité devient le fondement du système éthique de la réforme éducationnelle proposée. Bien entendu, il est tout à fait légitime et nécessaire de se

préoccuper du sort de ses enfants et petits-enfants. On peut penser comme Jonas (1992, p. 28) que « c'est l'avenir indéterminé, bien plus que l'espace contemporain de l'action qui forme l'horizon pertinent de la responsabilité ». Mais autre chose est de proposer la durabilité comme valeur suprême. Ne s'agit-il pas d'une valeur éminemment comptable qui sous-tend la préoccupation d'assurer la durabilité des ressources pour la durabilité de l'approvisionnement (et des profits)? Dans cette perspective, la solidarité est perçue comme un instrument de durabilité : dans le cadre de la mondialisation des marchés, les ressources planétaires sont mises en commun (au profit des multinationales, en particulier) : il faut éviter la « tragédie des communes » planétaire (selon l'expression de Hardin, 1968) et les conflits liés à l'oubli ou l'exploitation abusive de certaines populations. Habillée des meilleures intentions du monde (comme le roi nu), l'éthique étroitement anthropocentriste de la « forteresse » moderne se révèle ici avec une grande évidence.

Or, est-il éthiquement acceptable d'« éduquer » en inculquant des choix prédéterminés (Jickling, 1993), surtout s'ils nous aliènent à un projet économiciste mondial dont le contrôle et l'évolution nous échappent ? Est-il éthiquement acceptable d'opérer une « refonte » de l'éducation autour d'une « éducation » pour le développement (économique), et de le souhaiter durable, dans nos sociétés où l'on n'a pas encore appris à être et où l'on n'a pas encore donné de sens à un tel développement ? Est-il éthiquement acceptable d'exporter et d'imposer le concept de développement durable auprès de populations actuelles et futures qui auraient sans doute d'autres cadres de référence à proposer ? [...]

Problématique culturelle

[...] L'ouverture aux cultures amérindiennes ou orientales nous amène à entrevoir une autre approche du temps, qui n'est pas projeté uniquement dans l'avenir, mais qui prend racine dans le passé et est axée sur le présent, où peut se réaliser, ici et maintenant, l'unité des êtres et des choses, en harmonie (Andrei Zeromski, 1997). Le concept de « développement » tel qu'adopté en Occident, n'existe pas dans ces cultures où le rapport d'équilibre avec le milieu de vie est tributaire d'une cosmologie complètement différente de la nôtre et n'a rien en commun avec la modernité du « développement durable ».

Puisqu'il est question de cerner la « finalité de l'humanité » et de trouver un projet éducationnel global, il importe de ne pas marquer la proposition de références culturelles où ne se retrouve pas la moitié la plus peuplée de la planète. Commentant l'éducation pour le développement durable, Moussa Batchily Ba (1997) de l'Afrique de l'Ouest souhaite que l'on n'impose pas aux populations africaines en difficulté les mêmes objectifs éducationnels qu'en Amérique : « Ce n'est pas le développement durable que nous devons gérer actuellement, mais la survie au quotidien ». Aminata Traoré du Mali, considère que le développement durable est un « mot d'ordre » de plus, imposé aux populations africaines, et qui contribue au « viol de leur imaginaire » (Traoré, 2002).

Observations d'ordre pédagogique

Deux observations relatives à la dimension pédagogique de l'éducation pour le développement durable méritent ici d'être relevées. D'une part, on y trouve souvent, comme c'est le cas pour l'éducation relative à l'environnement, le même enthousiasme de celui qui découvre l'éducation ou qui accède à une nouvelle réflexion sur l'éducation à travers son engagement envers l'EDD (ce qui apparaît comme une retombée positive non négligeable !). Cette dernière devient synonyme d'un renouveau pédagogique. La spécificité de l'EDD se confond alors avec les approches pédagogiques adoptées, qui par ailleurs sont présentées comme spécifiques à l'EDD. C'est ainsi qu'on retrouve dans certains discours (comme dans celui de Tilbury, 1996) l'énoncé de caractéristiques pédagogiques pour l'EDD qui reprennent en réalité les mêmes éléments déjà associés il y a 20 ans à l'ERE, et qui relèvent plutôt du courant éducationnel progressiste.

Par ailleurs, malgré les approches et les stratégies pédagogiques novatrices proposées, le discours officiel sur l'EDD (en particulier celui de l'Unesco, 1992, p. 14) se rattache essentiellement au paradigme rationnel-technologique de l'éducation tel que décrit par Bertrand et Valois (1992). On y retrouve un discours typique de la modernité qui associe l'EDD à un transfert des connaissances scientifiques et technologiques et qui considère l'éducation comme un moyen pour mettre « le potentiel humain, comme les autres formes de capital », au service de la croissance économique. Dans cette perspective, la vertueuse « lutte contre la pauvreté » vise en fin de compte la mondialisation de l'économie dominante. Ce discours se retrouve entre autres dans certaines politiques nationales où il s'agit de créer des « brigades scolaires » qui feront la « promotion du développement durable ». De toute évidence, on ne retrouve pas d'incitation ici au développement de la pensée critique.

Il importe cependant de ne pas confondre le concept de développement durable, dont la pertinence comme fondement éducationnel est éminemment discutable, avec les propositions pédagogiques concrètes de nombreux concepteurs de matériel pédagogique et avec les interventions des éducateurs. Si le problème se pose au niveau des fondements et des politiques sous-jacentes à la proposition de l'éducation pour le développement durable, de nombreuses pratiques qui s'inscrivent sous cette appellation montrent une réelle pertinence au regard des changements dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage qui s'imposent pour faire en sorte que l'éducation puisse contribuer à faire face aux défis des transformations sociales qui s'imposent. Beaucoup d'éducateurs ne retiennent en effet du développement durable que l'espoir d'un changement socio-environnemental, et pour eux, le discours officiel a peu d'importance. [...] Le « développement durable » s'impose et il faut bien « faire avec » ! On le redéfinit, on se l'approprie... mais ce faisant, on consent toutefois malgré tout à promouvoir le programme politique sous-jacent et on se prive de penser « ailleurs et autrement ».

Au moment de renouveler l'engagement fondamental de l'éducation relative à l'environnement à contribuer au développement de sociétés responsables, plus spécifiquement dans la perspective de prendre en compte les préoccupations relatives à la pauvreté, à la consommation responsable, à la globalisation, à l'équité inter et intra-sociétale, à la responsabilité de toutes formes d'entreprises humaines, dont les entreprises économiques, il importe d'envisager, au-delà de la seule proposition du développement durable, la diversité des cadres de références (comme ceux de l'écocitoyenneté, de l'écologie sociale, de l'écologie politique, de l'écodéveloppement, de l'écocosialisme, de l'écoféminisme, etc...) susceptibles de donner un sens à notre engagement éducationnel et socio-environnemental. La ferveur politique dont bénéficie le « développement durable » ne doit pas nous dispenser d'une réflexion critique en profondeur, comme celle de Jacques Testart (2003), président démissionnaire de la Commission Française du Développement Durable. Face à la problématique du DD, déjà si complexe pour les « grandes personnes », poursuivra-t-on le projet d'en faire un pôle majeur pour l'éducation des enfants et des jeunes? Le principe de précaution se s'applique-t-il pas aussi à l'éducation ?

Lucie SAUVE

*extrait actualisé de «Éducation relative à l'environnement entre modernité et postmodernité. Les propositions du développement durable et de l'avenir viable.»
Professeur à l'Université du Québec à Montréal, titulaire de la Chaire de recherche en éducation relative à l'environnement du Canada.*

L'article complet ainsi que les références bibliographiques sont à disposition sur :
<http://www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM/membres/articles/ERE4.pdf>

Un autre article du même auteur : construction d'une stratégie francophone d'éducation à l'environnement vers le développement durable (EEDD) : Entre « culture commune » et diversité culturelle...
<http://www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM/pdf/Culture.4.pdf>

Croissance et décroissance

vrais et faux débats

Le développement durable trouve de plus en plus d'adeptes jusqu'au sein de grands groupes industriels ou auprès des responsables politiques de tous les partis. Au-delà de l'effet de mode ou de la recherche du coup médiatique, un vrai débat est en train d'émerger entre croissance et décroissance. Patrick Viveret, philosophe, nous propose ici une autre manière d'appréhender et de désamorcer cette division. Cette proposition enrichit notre perspective éducatrice concernant le développement durable.

Plutôt que d'opposer développement durable et décroissance soutenable, mieux vaut œuvrer pour une alliance entre partisans de l'un ou de l'autre afin d'optimiser les chances de faire bouger les choses. *Alternatives Economiques* a publié en janvier [2004] un dossier intitulé « Comment sauver la planète et l'humanité ? ». Cette interrogation est devenue encore plus actuelle depuis la révélation d'un rapport du Pentagone que l'administration Bush voulait garder secret (voir encadré). Avec ce rapport, nous voyons bien qu'il existe non pas deux scénarios possibles pour l'avenir, celui du développement durable et celui de la décroissance soutenable, comme semblait l'indiquer le dossier d'*Alternatives Economiques*, mais bien quatre. La lucidité oblige en effet à inclure dans le débat les deux hypothèses les plus pessimistes : le « scénario Pentagone » d'une « décroissance insoutenable », et la poursuite de la trajectoire actuelle de croissance insoutenable qui, par aveuglement, risque fort de préparer le scénario précédent. Dans ce contexte, il faut éviter que des malentendus ou des procès d'intention réciproques entre partisans du développement durable et adeptes de la décroissance soutenable masquent l'enjeu essentiel. Il me semble plus utile de créer les conditions d'une alliance (qui n'exclut évidemment pas le débat) entre les partisans d'un développement durable « non cosmétique » et ceux d'une décroissance réellement soutenable et conviviale (et donc non intégriste et autoritaire). Le risque principal semble bien être en effet que les partisans d'un réel développement durable servent de caution, dans le cadre de ce nouveau « trafic d'indulgences » que l'on appelle marketing éthique, aux tenants de la croissance insoutenable, comme c'est souvent le cas actuellement, tandis que les partisans d'une décroissance soutenable et conviviale serviraient, eux, de paravent à ce qu'Ivan Illich analysait comme le risque d'un écolofascisme autoritaire, dont les scénarios militaristes les plus graves du Pentagone montrent la possibilité.

Veillons donc à ne pas transformer de vraies questions en faux débats. C'est le cas en particulier du débat autour de l'idée que les catastrophes seraient un des principaux moteurs de la croissance économique, ce qui justifierait une stratégie de décroissance. Une idée que combat l'article d'*Alternatives Economiques*, tout en indiquant que je la partagerais. Pour ma part, comme le montre clairement le rapport de synthèse de la mission « Nouveaux facteurs de richesse », dont j'ai eu la charge, je n'ai jamais soutenu que les catastrophes seraient par elles-mêmes sources de croissance, mais qu'elles étaient comptablement des sources d'augmentation du produit intérieur brut (PIB), ce que rappelle d'ailleurs l'article d'*Alternatives Economiques*. Quant à savoir ce qu'on aurait fait de l'argent dépensé du fait de telle ou telle catastrophe dans l'hypothèse où elle n'aurait pas eu lieu, on peut certes avancer des hypothèses optimistes comme celles qu'évoque l'article d'*Alternatives Economiques* à propos de la création d'infrastructures supplémentaires et d'amélioration des conditions de vie, par exemple. Mais on peut aussi émettre d'autres hypothèses moins favorables et plus souvent constatables actuellement, telle que le gonflement des flux monétaires de l'économie spéculative, par exemple. Il est également difficilement contestable que le développement d'activités non monétaires, ne contribuant donc pas à la croissance du PIB, peut pourtant avoir un effet très positif pour l'environnement et le bien-être. C'est le cas en particulier lorsqu'on consacre davantage de temps à vivre des rapports non marchands avec ses proches, ses amis ou ses voisins : une promenade en forêt sera en effet invisible dans le PIB, là où les flux monétaires engendrés par un embouteillage doublé d'un accident de la circulation le feraient progresser. Quoi qu'il en soit, le débat sur les moyens d'un bien-être futur sort du cadre strict de la comptabilité nationale et de son agrégat principal, le PIB. On discute alors d'hypothèses pour l'avenir et non d'observations. Et ces hypothèses

s'inscrivent dans un cadre pluriannuel, alors que le PIB ne fait qu'enregistrer rétrospectivement des flux monétaires effectifs (les valeurs ajoutées pour les entreprises ou les coûts des facteurs pour les dépenses publiques et sociales), qui se sont produits au cours d'une année donnée. Au delà des débats proprement méthodologiques et statistiques sur la comptabilité nationale elle-même, l'essentiel, me semble-t-il, est de constater que les outils conçus pour valoriser prioritairement la production industrielle

dans le contexte de l'après-guerre sont gravement inadaptés pour nous fournir les repères nécessaires face à la plupart des grands défis écologiques et humains de l'avenir. Et dans cette perspective, la question déterminante sera de moins en moins celle de la quantité de croissance ou de décroissance que celle de la qualité des modes de production, de consommation et de vie. Autant il sera nécessaire de développer, dans certains secteurs, des infrastructures et des investissements supplémentaires susceptibles de permettre à l'humanité de vivre dignement, autant il faut, dans d'autres domaines, décélérer et inverser les tendances productivistes dont les effets destructeurs sur le plan écologique et humains sont avérés. Une telle réorientation appelle nécessairement de nouveaux outils de représentation et de calcul de la richesse pour être mise en œuvre. ■

● **L'hebdomadaire l'Observer a révélé récemment l'existence d'un rapport commandé par un important conseiller de la Défense auprès du Pentagone,** Andrew Marshall, qui a exercé une

● emprise considérable sur le mode de pensée des militaires américains depuis trois décennies. Ce rapport confirme, à rebours de la position officielle de l'administration Bush, les hypothèses les plus pessimistes sur les conséquences de l'effet de serre produit par l'excès de dioxyde de carbone. Le changement climatique « devrait sortir du débat scientifique pour devenir un sujet de sécurité nationale des Etats-Unis », déclarent les auteurs, Peter Schwartz, consultant à la CIA et ancien responsable du planning à la Royal Dutch/Shell, et Doug Randall, de Global Business Network, en Californie. Un scénario de changement de climat catastrophique à très court terme (2010-2020) est « plausible et mettrait en cause la sécurité des Etats-Unis à un degré tel qu'il faudrait immédiatement le prendre en considération », concluent-ils. Des inondations dues à la montée du niveau des mers provoqueraient un grand bouleversement pour des millions de personnes, un climat sibérien s'installerait en Europe du fait du détournement du Gulf Stream et de grandes sécheresses se produiraient aux Etats-Unis. Il convient évidemment de prendre avec beaucoup de précautions un tel rapport, caractérisé en particulier par une vision apocalyptique et guerrière : le Pentagone n'imagine pas que l'humanité puisse réagir par des stratégies coopératives et solidaires à un tel défi. Il n'en reste pas moins que ce rapport conforte à son tour l'idée que la réorientation nécessaire de nos modes de production et de consommation n'est plus un sujet de colloques savants, mais un enjeu majeur de politiques publiques mondiales, à construire et à mettre en œuvre le plus rapidement possible.

● Pour en savoir plus :

● www.guardian.co.uk/climatechange ■

Patrick VIVERET

philosophe, auteur de *Reconsidérer la richesse*, éditions de l'Aube
Article paru dans *Alternatives économiques*, n° 224, avril 2004



20 années de dynamique partenariale autour de l'éducation à l'environnement en Poitou-Charentes

Le partenariat est une pratique essentielle des actions de développement durable. En matière d'éducation, il permet d'assurer la pluralité des points de vue et d'apporter une perception des enjeux contradictoires. Le partenariat est aussi source d'ouverture et d'enrichissement pour les acteurs mêmes des projets. En Poitou-Charentes, 20 ans de pratiques partenariales ont marqué le paysage de l'éducation à l'environnement qui voit naître aujourd'hui nombre de projet d'EEDD.

Il s'agit pour nous de vous présenter l'expérience que nous vivons depuis une vingtaine d'années en Poitou-Charentes, non pas comme un modèle bien sûr, même si notre région est désormais bien reconnue pour ses compétences dans le domaine de l'éducation à l'environnement, mais plutôt comme un simple témoignage. Sachant que chaque contexte est unique et spécifique, nous essaierons cependant de dégager avec vous les conditions qui, nous semble-t-il, ont été favorables à cet épanouissement et notamment au niveau des partenariats qui ont pu être construits.

Un humus fertile

Tout comme dans la nature rien ne pousse si le sol est pauvre, l'éducation à l'environnement a à s'enraciner solidement dans un terreau de départ suffisamment riche. Cette richesse, bien évidemment, c'est celle des hommes et des femmes, des pionniers, militants, qui dans les années 80 ont su s'appuyer sur la conviction que pour former à l'environnement il valait mieux être plusieurs et qu'il valait mieux être différents. Ce fut le début de pratiques partenariales, d'un « faire ensemble » sur le terrain autour d'actions locales permettant de mettre en relation des personnes de différents systèmes, notamment éducation nationale et associatif, souvent grâce à des « acteurs frontières » sachant, tout en restant dans la conformité de leur institution, s'emparer des opportunités et s'autoriser à de nouvelles pratiques. Cette étape a entre autres permis de franchir l'étape d'une certaine méconnaissance à une connaissance de l'autre et ceci avec satisfaction, voire plaisir, de travailler ensemble en partenariat (pratiques déjà « recommandées » au sein de l'éducation nationale lors de la création d'une mission d'action culturelle en 1977 avec la mise en place des PACTE puis des PAE en 1982).

Un partenariat fondateur

Le deuxième protocole d'accord entre les deux ministères de l'éducation nationale et de l'environnement, signé en 1993 (le premier datait de 1983), qui désignait l'académie de Poitiers comme l'une des quatre académies pilotes en la matière (les

autres étant Grenoble, Toulouse et Montpellier), a incité le petit groupe partenarial déjà constitué et habitué à travailler ensemble (personnes des associations, du rectorat, de l'IUFM, de l'ADEME, de la DIREN...) à s'engager dans une démarche originale et unique en France par la diversité des partenariats mis en jeu. Cette démarche a abouti en 1996, dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, à la création de l'Ifrée (institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement) formalisé par une association au sein de laquelle se retrouvent les services de l'Etat (Rectorat, qui met à disposition un poste d'enseignant, IUFM qui dégage un mi-temps de maître de conférence, et DIREN qui assume la part financière de l'Etat), les collectivités territoriales (le Conseil Régional, principal financeur, les Conseils Généraux), les associations (GRAINE Poitou-Charentes, centres régionaux d'éducation à l'environnement), les organismes socio-professionnels (chambres consulaires) et les universités. Cette constitution a bien évidemment été un travail laborieux qui a nécessité du temps, beaucoup d'énergie, de volontés partagées, de vigilance sur des envies de pouvoir qui surgissaient, de réajustements..., mais qui nous a permis de passer de la connaissance mutuelle à cette fois-ci suffisamment de confiance pour une reconnaissance de tous (y compris des associations, signataires au même titre que les institutions ou les collectivités).

Un partenariat qui vit et s'entretient par des actions « faites ensemble »

L'enthousiasme de la création de l'Ifrée en tant qu'outil au sein duquel chacun de nous se sentait investi n'est pas retombé au fil des années grâce à des pratiques vigilantes à entretenir ce partenariat fondateur. Ainsi notre conception du partenariat ne se réduit pas à une simple addition des compétences diverses mais à une véritable combinaison des compétences pour créer ensemble. C'est dans cet esprit que nous co-animeons les stages de formation, que nous mélangeons les participants, que nous construisons ensemble les projets dès l'amont au niveau de leur conception (aucun partenaire n'arrivant avec un projet « tout prêt » mais avec une idée, une envie de projet...), que nous évaluons ensemble nos pratiques en cherchant à les améliorer..., étant convaincus que chacun est indispensable à la réussite de l'ensemble.

Nous construisons ainsi notre « culture partenariale » commune sur la base de nos pratiques et de notre réflexion partagée, chacun se sentant garant de cette démarche et s'autorisant à intervenir en cas de dérive ressentie.

Un partenariat qui grandit, cherche à se diversifier

Des stages nationaux (4 stages du Plan National de Formation des enseignants et 2 universités d'été sur la période 96-2000), des productions spécifiques largement diffusées (lettres de l'Ifrée, fiches thématiques), la publication de la revue francophone sur

la recherche en éducation à l'environnement (en collaboration avec le Québec, la Belgique, le Mali et Haïti) associée à un programme de formation de formateurs à distance, ont permis à l'académie de Poitiers de renforcer son statut d'académie pilote et de se voir désignée « Pôle National de Ressources » en éducation à l'environnement en avril 2002 dans le cadre du plan de développement des arts et de la culture à l'école.

Au niveau régional, l'Ifrée s'est trouvé jumelé à l'observatoire régional de l'environnement et est devenu Ifrée-ORE en 2000.

Les participants aux formations, à l'origine essentiellement enseignants ou animateurs (dont le regroupement était déjà en soi une réussite) s'étendent aux personnels des collectivités territoriales et aux élus. Le projet actuel de « verdissement » des administrations devrait venir encore renforcer ce processus pour que ces personnes ne reçoivent pas des formations purement techniques sur l'environnement mais soient étroitement impliquées comme « acteurs » de l'environnement.

Une démarche importante, s'inscrivant dans une approche des « Pays » tels que définis par la nouvelle loi, appelée « Parole publique, développement responsable et solidaire » est lancée en direction notamment des élus à différentes échelles du territoire...

Des entreprises participent aux côtés des autres partenaires au sein du Collectif régional pour l'éducation à l'environnement (CrÉE) à l'écriture du Plan Régional d'Action pour l'éducation à l'environnement, officiellement présenté le 7 octobre [2002] en présence de Mme Tokia Saïfi, secrétaire d'Etat au développement durable.

Un point reste encore faible toutefois en Poitou Charentes, c'est

le lien entre chercheurs et éducateurs praticiens, car la recherche universitaire de notre pays ne s'est pas encore véritablement emparée de ce sujet (l'éducation à l'environnement et non l'environnement) comme ont pu le faire le Québec ou la Belgique. Les choses progressent toutefois notamment au travers de la mise en place de Colloques de recherche.

En conclusion, il s'agit pour nous d'une belle aventure, enrichissante sur le plan humain, enrichissante au niveau de nos acquisitions de savoirs, c'est pourquoi on peut parler de « partenariat apprenant », au bénéfice de notre environnement qui se trouve abordé ainsi dans toute sa complexité et dans un esprit de responsabilité partagée et non réservée aux experts.

Cette aventure se déroule à la croisée des dynamiques de terrain avec des personnes en confiance et à l'écoute les unes des autres et des dynamiques institutionnelles qui proposent des cadres. C'est donc plutôt un « art » de faire ensemble et de faire avec les cadres existants que nous cherchons à développer par un réseau de relations horizontales mais aussi verticales avec sans doute sous-jacent le rêve d'une société où la règle du jeu ne serait pas « Si je gagne, tu perds » mais plutôt un jeu « gagnant – gagnant ». N'est-ce pas un beau challenge ?

Jean BURGER
Directeur de l'Ifrée-ORE

Yannick BRUXELLE
Rectorat, DAAC, Poitiers

Ce texte correspond à une intervention des deux auteurs lors des 14^e Rencontres de l'Environnement en PACA, le 23 octobre 2002 à Antibes. Son contenu a d'ailleurs été repris par le Professeur Ricard dans une communication pour la décennie de l'éducation au développement durable sous l'égide de l'UNESCO.

La « planète bleue »...

vue depuis la sphère de l'Education Nationale



Depuis juillet 2004 et la circulaire ministérielle, l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable est devenue prioritaire au sein de l'Education Nationale. Nous entrons donc dans une ère de généralisation.

L'académie de Poitiers, pilote de l'expérimentation menée depuis 2003, porte ses efforts dans deux directions, au delà de la formation des personnes-ressources et des enseignants :

- la création d'outils pédagogiques pour l'EEDD
 - l'aide aux projets des établissements volontaires immédiatement.
- Aussi, lorsque la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de la Charente a contacté l'Inspection Académique de la Charente pour concevoir une exposition itinérante sur l'environnement et



le développement durable, la réponse - positive - n'a pas tardé. Le contexte européen du projet, tout d'abord, offrait une possibilité d'échanges avec des pays (l'Irlande et le Portugal) aux pratiques pédagogiques différentes des nôtres, mais sensibilisés tout comme nous aux enjeux environnementaux.

Ce partenariat transnational se doublait d'un autre, local celui-là ; il était intéressant de travailler à l'élaboration d'un outil pédagogique en compagnie des acteurs associatifs de l'éducation à l'environnement ; il était plus inhabituel, et donc passionnant, d'œuvrer pour les élèves en lien étroit avec le monde agricole, des entreprises de l'image,...

L'excellence du travail de coordination de la MSA, la volonté d'aboutir de cette institution, ont permis à ce projet de rester sur de bons rails.

La diversité des points de vue, l'écoute des uns et des autres, ont permis de garder tout au long de la conception une ligne de conduite déontologique chère aux enseignants : éviter tout dogmatisme ou prosélytisme, n'intégrer une information dans les contenus de l'exposition que lorsqu'elle est vérifiée.

Autre volonté que le partenariat a permis de mettre en œuvre : construire une exposition interactive, favorisant chez les élèves le questionnement, l'éveil des sens (goût, vue) et l'expérimentation. Il a ainsi été décidé que les classes pourraient, au delà de l'exposition, découvrir le territoire, par la lecture de paysage et ceux qui font vivre ce territoire (parmi d'autres), les agriculteurs.

Sur un plan pédagogique enfin, les thèmes des cinq « galeries », les contenus de l'exposition (fresques et ateliers) et les pistes d'exploitation ultérieure proposées aux enseignants dans le livret pédagogique ont été choisis pour favoriser les passerelles entre les disciplines de l'enseignement, et ce aussi bien en primaire (du CE2 au CM2) qu'au collège (en 6^e et 5^e). Bien sûr, dans le contexte de la généralisation de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable, l'esprit de l'exposition, les problématiques abordées et les propositions de projets transversaux après la journée « Planète Bleue » favoriseront chez les élèves la prise de conscience des enjeux du développement durable, ici et ailleurs sur la planète, aujourd'hui et pour les générations futures.

Rendez-vous maintenant en février 2005, pour la première des six semaines d'exposition et à bientôt pour découvrir les impressions des élèves et des enseignants ! 🌱

Jean-Christophe HORTOLAN

Chargé de mission pour l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable auprès de M. l'Inspecteur d'Académie de la Charente



Avec la participation de
l'Union Européenne
Projet cofinancé par le FEDER

Promotion des métiers du bâtiment Un projet d'outils pédagogiques intégrant la notion de Haute Qualité Environnementale

Consciente de l'intérêt de la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) dans le cadre de la sensibilisation des jeunes aux métiers du bâtiment et à l'environnement, la CAPEB Poitou-Charentes propose la réalisation de supports didactiques pour faire la promotion des métiers du bâtiment avec le soutien de l'ADEME Poitou-Charentes, du Conseil Régional Poitou-Charentes, du FEDER et en partenariat avec le GRAINE, l'Ifrée-ORE et le Rectorat.

La difficulté d'inciter les jeunes et adultes à s'orienter vers les métiers du bâtiment nécessite aujourd'hui de rechercher des solutions innovantes en matière de promotion, et complémentaires aux actions déjà engagées, comme par exemple les actions « Ateliers du Mercredi » et « Chantiers de la Vie » (présentation des métiers du bâtiment dans les écoles à travers la construction d'une maquette de maison).

Ce projet s'inscrit donc dans une continuité d'actions déjà en place pour faire la promotion d'un secteur créateur d'emplois. Il permet également de dynamiser le secteur et de faire découvrir que les entreprises du bâtiment sont des acteurs incontournables du mieux-être des personnes par l'intermédiaire du développement durable au travers de la démarche de Haute Qualité Environnementale.

« La qualité environnementale des bâtiments consiste à maîtriser les répercussions sur l'environnement extérieur et à créer un environnement intérieur sain et confortable ».

La HQE est essentiellement une pratique ; la plupart des règles sont des règles de bon sens. Elle est née du souci

d'économiser l'énergie dans les années 1970-80 (isolation, architecture bioclimatique,...) et du souci d'assurer un développement durable dans les années 1990 (lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, développement des éco-produits, tri des déchets de chantier, économie d'eau,...).

Aujourd'hui le challenge est de construire avec les artisans, « ambassadeurs » de leur métier auprès du public, des animations qui tiennent compte de leurs motivations (pour le public et les artisans eux-mêmes) et d'intégrer la démarche HQE sur l'ensemble de la journée d'animation sans perdre de vue bien sûr la découverte d'une filière par la promotion des métiers du bâtiment. Pour accompagner la démarche de la CAPEB sur le plan pédagogique, le GRAINE et l'Ifrée-ORE ont mis en commun leurs compétences afin de proposer des séances d'animation rigoureuses.

Un groupe de suivi a donc été mis en place associant animateurs et artisans pour définir un programme d'action pour l'élaboration des séances d'animation.

Ce programme d'action se décompose en quatre phases principales :

- Inventaire et imprégnation du projet.
- Élaboration des objectifs des animations.
- Choix des supports à réaliser et définition d'un cahier des charges.
- Chiffrage des supports.

Ces phases sont essentielles au groupe de travail pédagogique, car elles lui permettent de s'approprier le projet et de s'imprégner des formes de travail des artisans animateurs, de connaître et comprendre la culture et l'ambiance du monde du bâtiment, d'assimiler les démarches pédagogiques actuelles, de connaître les programmes scolaires et de comprendre les besoins de l'Education Nationale.

L'inventaire et l'imprégnation du projet sont réalisés en suivant deux axes de travail :

• **Un travail de recherche des outils et documents pédagogiques déjà existants.**

Pour ce faire, sont mobilisés les réseaux de la CAPEB mais également les centres de ressources en éducation à l'environnement, CRDP,...

Ce travail est notamment réalisé en partenariat avec le Centre de documentation du Pôle National de Ressources (GRAINE-Ifrée)

• **Un travail d'identification du public bénéficiaire et des besoins des artisans messagers.**

Des entretiens privilégiés sont réalisés avec des artisans ayant l'habitude de s'adresser à des scolaires pour faire la promotion de l'acte de construire. De plus les différents membres du comité de travail pédagogique assistent à une journée d'animation d'un artisan messager dans le cadre des actions déjà proposées par la CAPEB auprès des scolaires.

Le GRAINE Poitou-Charentes et l'Ifrée-ORE ont organisé une journée de sensibilisation à destination des artisans messagers pour découvrir :

- une maison construite intégrant la démarche HQE,
- une mise en situation avec l'animation « la mare » au

centre de découverte d'Aubeterre-sur-Dronne pour faire vivre et découvrir des méthodes d'animation, des rythmes et la richesse d'échanges entre les apprenants.

Le groupe de travail technique a obtenu les résultats suivants :

- compréhension par les partenaires GRAINE, Ifrée-ORE et CAPEB :
 - du projet,
 - de l'existant,
 - des besoins des artisans messagers.
- compréhension par les artisans messagers :
 - de la démarche HQE par la visite sur site et par une sélection documentaire,
 - de la nécessité de construire une nouvelle animation intégrant une meilleure participation du public bénéficiaire.
 - les techniques d'animation : créer des temps pour s'apercevoir que la complexité fait partie intégrante de la connaissance de notre monde.
 - que l'approche HQE ne se limite pas qu'à l'utilisation de produits sains mais que le management environnemental se dessine avec évidence !

Nous sommes actuellement à l'élaboration du cahier des charges pour la réalisation d'outils d'animation. Notre démarche a permis de découvrir l'autre partenaire pour souder le groupe dans le respect mutuel et l'écoute commune. Les techniques pédagogiques propres à l'Education à l'Environnement alliées à une approche de Développement Durable du bâti nous montrent toute la pertinence de faire un bout de chemin ensemble afin de croiser nos savoirs pour plus de sens.

La CAPEB Poitou-Charentes a conscience :

- que l'ancrage territorial des jeunes du Poitou-Charentes passe par des propositions d'animation en lien avec leur territoire de vie et leur quotidien afin qu'ils puissent trouver au mieux leur voie professionnelle.
- que des acteurs économiques, sociaux et environnementaux gagnent en pertinence lorsqu'ils associent leurs techniques et points de vue pour construire des animations innovantes et pertinentes allant dans le sens de l'intérêt général. ☛

Olivier SCALLIET (CAPEB 16)

Olivier FOUCAUD (GRAINE Poitou-Charentes)

Une mare, une école, une commune

Les élèves de Quinçay arrosent l'éco-parlement*

Depuis plusieurs années, les élèves de l'école de Quinçay, dans la Vienne, vivent des projets d'éducation à l'environnement s'appuyant sur une thématique locale concrète (la mare), étudiée sous tous ses aspects. En 2003-2004, leur participation

à l'éco-parlement des Jeunes (cf encadré en bas de la page 17) a enrichi leur projet d'un fort volet citoyenneté. Nous vous proposons, au travers d'extraits des pages internet écrites par les enfants, de découvrir la richesse de ce projet d'EEDD.

Janvier 2004

La mare de la Duboiserie...

Depuis plus de 2 ans nous tentons de sauver la mare de la Duboiserie, à proximité de l'École, car ce petit écosystème est un maillon indispensable à la bonne santé de l'Environnement.

Nous avons entrepris de multiples observations pour mieux comprendre son fonctionnement. Nous avons découvert sa flore et sa faune et nous nous livrons à des diagnostics périodiques pour entretenir cette mare en bonne santé.

En 2002 et 2003 nous avons mené deux actions importantes avec la collaboration de la collectivité :

- planter 3 aulnes et 2 frênes sur le côté sud-est de la mare, pour la protéger (dans quelques années) des pesticides en provenance de grandes étendues cultivées voisines.
- installer et inaugurer un panneau d'informations scientifiques et historiques sur cette mare à destination de la population locale ou d'éventuels promeneurs.

Cette année, le sujet qui nous préoccupe est essentiellement la qualité de l'eau pour l'observateur mais aussi pour les « habitants du milieu ». Nous avons cette préoccupation pour tous les points d'eau de la Commune, donc aussi pour notre belle rivière : l'Auxance.

Nous avons prévu quatre pôles dans notre projet:

- lectures de paysages à partir d'endroits qui dominent le cours de l'Auxance.
- état des lieux et diagnostic sur la santé de la mare après les ravages de la canicule.

- visite d'une lagune ; système local d'épuration des eaux usées.
- pose de signalisations persuasives, invitant les promeneurs et les citoyens locaux à la protection de ce milieu (en collaboration avec la Municipalité).

Nos objectifs

- Découvrir, appréhender et étudier les caractéristiques d'un milieu naturel.
- Comprendre le fonctionnement de cet écosystème.
- Comprendre le rôle de l'Homme sur ce milieu (aspects négatifs et positifs).
- Organiser des recherches et confronter son point de vue avec celui des autres.
- Réaliser des actions pour protéger et sauver l'Environnement.
- Participer à l'écriture collective d'un « code de bonne conduite » qui sauvera la planète (livre blanc).



L'EEDD EN POITOU-CHARENTES

Mars 2004

Travail sur la résolution nationale

Lundi après-midi 15 mars, avec le maître et Samuel (animateur de l'association Vienne Nature), nous avons travaillé à l'élaboration de la résolution nationale qui nous semble être la plus urgente à respecter. Tout d'abord, par écrit, chacun a formulé individuellement son souhait le plus cher. Puis, par groupes de 4 ou 5 élèves, nous avons confronté et défendu nos envies personnelles. Dans chaque groupe, un rapporteur choisi par ses camarades, a exposé la synthèse de son propre groupe. Enfin, toute la classe a débattu les différentes propositions exposées, pour construire ensemble la résolution nationale qui rassemblerait les plus urgentes et les plus importantes précautions à prendre. Nous avons également commencé à constituer un inventaire impressionnant de toutes sortes d'actions qu'il serait envisageable de mettre en place, pour que cette résolution soit appliquée chez nous mais aussi partout en France et... en Europe. ●

Ce qu'il nous reste à faire

Nous envisageons plusieurs séances de travail dans les semaines à venir et la mise en place d'une correspondance régulière avec la Municipalité, de façon à bénéficier d'une collaboration matérielle pour la mise en place de certaines actions locales et pour récupérer toute information précieuse sur les mesures prises par la collectivité pour améliorer toujours la qualité de l'eau.

Nous devons effectuer une lecture de paysage, jeudi 25 mars 2004, d'un endroit qui surplombe magnifiquement la vallée de l'Auxance.

Nous nous intéressons également au traitement des eaux usées dans notre commune en allant visiter une des lagunes. Nous allons nous instruire sur le fonctionnement de ce procédé de « nettoyage » de l'eau. La commune va nous fournir des documents d'étude sur ce sujet car un projet de mise en place d'une nouvelle lagune est prévu pour l'année 2005.

Nous souhaitons aller au CRED pour expérimenter nous-mêmes des actions qui ont pour but de « laver » l'eau. ●

Voyage à Paris

Les 18 et 19 mars, nous sommes allés à Paris et nous avons visité l'Assemblée nationale et la Cité des Sciences. [...]

Ce qui nous intéresse le plus dans le cadre de l'Eco-parlement des Jeunes, c'est l'Assemblée nationale. Il y a deux énormes bâtiments qui ont été construits au dix-huitième siècle : le Palais Bourbon et l'Hôtel de Lassay. [...]

Ce lieu dans Paris est très vivant et il est aussi très contrôlé (portique électronique avec vérification vidéo des bagages). Nous avons fait une photo de groupe, sur les escaliers qui mènent dans les jardins à l'anglaise de l'Hôtel de Lassay. Le Palais Bourbon, c'est la maison des députés qui, avec les sénateurs constituent le Parlement. Au fait, nous avons élu Laurie pour qu'elle nous représente le 8 juin à Paris, où un sénateur accueillera notre délégation nationale pour la remise du LIVRE BLANC. ●

Les Objectifs

*
L'Eco
Parlement
des Jeunes®,
est un projet éducatif conçu
et réalisé en accord avec les valeurs
et les pratiques pédagogiques de l'éducation
à l'environnement par Eco-Emballages et le réseau
Ecole et Nature.

Durant l'année scolaire 2003/2004, les jeunes éco-parlementaires de 26 classes de cycle 3 ont coopéré pour écrire collectivement un recueil de propositions d'action pour l'environnement, intitulé « Livre blanc ».

Ces propositions sont articulées autour de 4 grands thèmes : l'air, les déchets, l'eau et la nature. Pour ce faire, la méthode de travail proposée aux enseignants et à leurs élèves a consisté à vivre une démarche de projet selon deux grands axes complémentaires :

- premier axe : partir de l'observation, de l'analyse et de la recherche de solutions sur une problématique environnementale locale,
- second axe : participer à l'élaboration de résolutions et de propositions d'action pour la France.

Une délégation de 26 élèves a été accueillie au Sénat le 8 juin 2004 et a remis en main propre leur ouvrage au Ministre de l'Ecologie et du Développement durable, Serge LEPELTIER.



Avril 2004

Voici notre résolution

Nous aimerions que l'eau soit respectée et « nettoyée » par les humains et que cette eau soit également propre et la plus riche possible pour ses habitants (faune et flore aquatique). ●

L'ensemble des textes de Quinçay, les projets de toutes les écoles participantes à l'éco-parlement et les résolutions finales sont disponibles sur le site internet : www.livreblanc.info

*Nous participons cette année
au Concours National
des Jeunes Poètes.
Nous avons inventé quatre
poésies sur le thème de l'eau et
de l'environnement en général,
à la manière de poètes que
nous aimons bien.
Peut-être l'une de ces poésies
pourrait-elle figurer en préface
ou en épilogue du Livre Blanc ?
Ce n'est qu'une proposition...*

Mai 2004

Résolution nationale

Chaque classe participante a proposé une résolution. Une synthèse de l'ensemble a été faite et proposée aux enfants.

L'eau, c'est la vie : que l'eau vivante, libre, belle et sans frontière soit propre, saine et riche... grâce aux actions des hommes éduqués. Que les humains responsables et solidaires agissent en la respectant, la nettoyant plutôt qu'en la polluant.

Alors la faune, la flore aquatique et les hommes auront plus de possibilités d'être heureux et amis dans un monde de paix et de liberté où toutes les ressources en eau seront partagées.

Cette résolution nous convient parfaitement, car chaque mot est d'une extrême importance pour la survie de la planète.

Nous vous soumettons, dans le désordre, quelques autres commentaires :

- Le devoir de chaque citoyen ce serait aussi de dénoncer tous les pollueurs.
- Employer des « gardes de la Nature » et sanctionner toutes les infractions par des amendes ou des travaux d'intérêt général sur la protection de l'Environnement.
- Supprimer, quand c'est possible, toutes les sources de pollution (déchets, produits chimiques ou toxiques, pétrole ou gas-oil)
- Si la flore disparaît, l'être humain s'asphyxie « à petit feu » car L'EAU c'est la VIE.
- Ne pas mettre en danger la chaîne alimentaire en surprotégeant l'eau.
- Fermer toutes les usines polluantes, arrêter les activités toxiques et supprimer les inventions polluantes MAIS multiplier « les usines vertes » et « les inventions vertes ».

En conclusion

Le développement durable de la planète passe par une obsession : « Utilisons les énergies naturelles ! » (le soleil, le vent et l'eau) ●

La nature est trop belle pour n'être qu'une poubelle. Stoppons les produits chimiques, ce n'est pas écologique.

Sauvons du naufrage l'hexagone, quand la pollution est à bord, ce n'est ni bon pour la faune, ni bon pour la flore.

Triions et recyclons les déchets. Épargnons l'Amazonie et ses forêts, si nous voulons respirer en paix. Détruisons ces dangereux pesticides,

Exterminons les pluies acides, supprimons les nuages toxiques, pour préserver cette nature magnifique. Protégeons les sources, les mares et les rivières

Les pollueurs n'ont pas de quoi être fiers. De Marseille à Paris, de l'Alaska à l'Australie, du Groënland à la Terre Adélie...

... l'eau c'est la vie !

CIVAM

Formation des agriculteurs et développement durable

Les Centres d'Initiatives pour l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) sont des associations loi 1901 qui regroupent des agriculteurs et des ruraux soucieux de maintenir des campagnes vivantes et solidaires. Créé dans les années 50, à l'initiative d'instituteurs, le mouvement CIVAM s'est construit sur les valeurs de l'éducation populaire. Son objectif était, et est toujours, de permettre aux adhérents d'acquérir une véritable autonomie en accompagnant les initiatives d'agriculteurs et de ruraux.



En Poitou-Charentes, les groupes CIVAM, au nombre de 7, bien que diversifiés dans leur contenu (agriculture, tourisme, accueil), ont un objet commun : le développement durable.

Depuis maintenant 10 ans, au travers de leurs projets associatifs, mais aussi pour les groupes d'éleveurs, sur leurs exploitations, ils travaillent dans le sens d'un développement responsable et solidaire en alliant économique, social et environnement.

Concrètement, ils s'interrogent, expérimentent, se forment, s'informent sur les sujets qui semblent aller dans ce sens (tourisme durable, agriculture durable : systèmes herbagers désintensifiés, non labour, couverture de sols nus en hiver, restauration des haies...) et aujourd'hui, ils sont en mesure de témoigner et d'apporter des références. La démarche de formation dans les réseaux CIVAM s'appuie sur le binôme bénévole - animateur. La demande de formation émane toujours d'adhérents. Souvent, la personne à l'initiative de cette proposition prend la responsabilité de la dite formation. L'animateur met à son service ses compétences techniques dans le domaine demandé, s'il en dispose, et surtout ses compétences méthodologiques (montage du dossier de financement, recherche des intervenants, organisation matérielle...).

A titre d'exemple, nous avons dernièrement réalisé une formation sur la notion de durabilité en agriculture. Cette session a été mise en place suite à la demande de nouveaux adhérents, qui souhaitaient mieux comprendre les tenants et aboutissants de cette démarche dans notre réseau. Le porteur de la formation était un jeune agriculteur, chez qui s'est déroulé la formation. Nous, en tant qu'animatrices, nous avons élaboré avec sa collaboration, un programme sur deux jours. Nous avons sollicité les intervenants qui nous semblaient les plus pertinents pour répondre à l'attente des stagiaires de la formation. Au final, la

formation a répondu pour partie aux questions des nouveaux adhérents qui situent mieux aujourd'hui cette notion et ce qu'ils souhaitent faire ensemble.

La notion de durabilité nous l'abordons dans toutes nos formations, à l'attention des agriculteurs¹, car au final, les sessions de formation sont souvent réfléchies dans le cadre de démarches plus globales. Chacune des entrées environnementales abordées nous invite à considérer l'exploitation agricole dans son ensemble et bien souvent à reconsidérer tout le système de production. En effet, comment, par exemple, envisager la mise en oeuvre d'énergies renouvelables sans avoir au préalable intégrer les économies d'énergies apportées par des changements de pratiques (remise au pâturage des herbivores, réduction des apports de produits phytosanitaires...), sources de réduction de charges et d'amélioration de la qualité de vie et de la qualité des produits ?

Il nous importe dans les CIVAM d'apporter à nos adhérents les moyens de savoir, de comprendre, mais aussi de participer afin de leur permettre d'être adaptés à leur temps et de s'ouvrir au dialogue avec les autres catégories sociales. Car « c'est préparer la société aux mutations rapides de demain, où le progrès de l'homme ne sera cautionné que par la valeur de son éducation » (M. Bigot, premier président de la Fédération Nationale des CIVAM, 1961-1966). ■

Bérengère DURAND

Coordinatrice FR CIVAM Poitou-Charentes

¹ Les seuls groupes de bénévoles demandeurs de formation sont les groupes agricoles :

LPH Chadignac, BP 528, 17119 SAINTES Cedex

Tél / Fax : 05 46 97 47 01 - 06 70 72 49 06 - Courriel : frcivampc@free.fr

En collaboration avec : CIVAM du Haut Bocage, 34 Grand'Rue, 79700 Mauléon, Tél : 05 49 81 80 29

Élus, techniciens, citoyens, accompagner les collectivités vers le développement durable

Les territoires, échelle de la décision et des moyens, sont un niveau privilégié pour la résolution des « problèmes communs ». C'est aussi à cette échelle que se rencontrent démocratie représentative et démocratie participative. L'Ifreé a développé une méthode de formation-action au développement durable pour accompagner les élus et les citoyens dans la mise en place de projets de développement durable.

Les lois de décentralisation ont accru les responsabilités des élus et les ont amenés progressivement à développer des stratégies de collaboration au sein des nouvelles collectivités territoriales (Régions, Pays et Communautés de communes). Les questions locales et leur résonance à l'échelle mondiale (énergie, transport, déchets...) amènent naturellement les élus à s'intéresser au Développement Durable. Loin d'appliquer un programme de formation préconçu, l'Ifreé leur propose un accompagnement personnalisé sur leur territoire.

La première phase débute par l'établissement d'un langage commun : le concept, d'où vient-il ? Quels sont les enjeux ?... Mais également : Quelle est votre représentation du développement durable ? Ce qui permet, en suite de l'exposé théorique, de répondre aux interrogations des participants et d'exploiter ce que signifie le « penser global – agir local ».

Bien souvent cette première sensibilisation appelle une seconde phase relative au passage à l'acte. Comment lire un projet avec les

lunettes du développement durable à partir de cas concrets proposés par les participants ? Chacun peut ainsi s'initier à la démarche par l'entrée lui convenant le mieux en fonction de ses affinités et compétences. La méthode consiste ensuite à co-construire une grille de questionnement des projets que chacun pourra s'approprier. L'Ifreé veille à ouvrir en permanence la réflexion.

La mise en place des projets débouche alors sur une ultime phase : l'approfondissement et le partage des projets avec des interlocuteurs et acteurs de terrains, dans une approche transversale avec des publics très diversifiés dont les intérêts peuvent être contradictoires.

Plus on travaille en amont, plus on a de chance d'instaurer une démocratie participative « d'anticipation » au lieu d'une démocratie participative de récriminations. Pour cela, l'expression doit rester libre et la parole de chacun doit être prise en compte. Cette démarche permet à tous de s'exprimer et progressivement d'initier des changements comportementaux à travers l'écoute, l'échange transversal, des visions globales. Le groupe s'enrichit des compétences des autres, chacun y trouve sa place et peut mesurer ses acquis et son changement de regard.

Ces sessions de formation-accompagnement peuvent durer quelques semaines ou plusieurs mois, selon les attentes et les besoins exprimés.

Pour mener à bien ces différentes phases, l'Ifreé s'appuie sur un réseau de très nombreux partenaires qu'il mobilise en fonction des situations et qui s'enrichit à chaque nouvelle formation.

En amont de toute formation un comité de pilotage, chargé de co-construire la formation et de l'évaluer, est constitué avec des personnes venant d'environnements diversifiés. ■

Geneviève DESPREZ
Chargée de mission à l'Ifreé-ORE

Ségou, Mali

Une coopération décentralisée...

L'EEED appelle à aborder la dimension internationale de manière quasi systématique. Lettres, photos, données, bien des échanges se développent entre écoles de tous pays, entre enfants d'ici et enfants de là-bas. Le jumelage d'Angoulême et Ségou explore un nouveau type d'échanges, qui engagent et donnent de nouvelles perspectives aux acteurs mêmes de l'éducation à l'environnement.

Depuis la fin de l'année 2003, 10 jeunes guides de tourisme de la ville de Ségou, au Mali, jumelée avec Angoulême, ont passé un examen bien particulier : sous la houlette de leurs trois formateurs maliens, ils ont obtenu un diplôme qui leur reconnaîtra une compétence en tourisme de nature.

Dans le même temps, un laboratoire d'analyse d'eau se met en place, et des lycéens ségoviens poursuivent un cycle de formation sur la qualité de l'eau potable.

Enfin, dans plusieurs quartiers de cette grande agglomération (plus de cent mille habitants, la deuxième du pays), des expérimentations sur le tri et la collecte des déchets sont en cours, encadrés par des volontaires maliens.

Ces différentes actions, et bien d'autres plus ponctuelles, résultent d'un partenariat actif entre les Comités des jumelages d'Angoulême et de Ségou, aidés des associations environnementales Charente Nature et Balanzan Nature.

Ces actions discrètes, peu médiatisées, sont cependant des exemples du fondement même de la coopération décentralisée. Au quotidien, à Angoulême et à Ségou, des bonnes volontés agissent pour que le développement local n'hypothèque pas l'avenir.

Un partenariat fort avec les Comités des jumelages d'Angoulême et de Ségou

L'histoire commence en 1995 quand des professeurs de biologie du lycée Cabral, à Ségou, souhaitant faire l'inventaire de la flore locale, demandent l'aide technique de professeurs du lycée Guez de Balzac, à Angoulême.

En février 1996, Danièle Parvery, professeur à Guez et administratrice de Charente Nature, part en mission à Ségou. L'inventaire commence, un herbier est lancé en utilisant des techniques locales et, progressivement, les maliens décident de développer l'inventaire de leur patrimoine naturel. Dès lors, un véritable programme de recherche est lancé, et de 1997 à 1999, plusieurs missions permettent d'aboutir d'une part à une connaissance approfondie de la flore et des oiseaux de la région de Ségou, d'autre part à l'identification de sites remarquables pour la découverte de ce patrimoine naturel.

En février 1999, un premier voyage naturaliste est testé. 8 naturalistes de la région Poitou-Charentes séjournent à Ségou et participent aux premières animations des circuits de découverte autour de Ségou, encadrées par l'équipe de biologistes du lycée Cabral. Ce voyage expérimental a permis le perfectionnement des circuits et de l'encadrement.

Tourisme et environnement

Une coopération durable autour d'un projet

Le voyage naturaliste réalisé en 1999 a mis en évidence les potentialités de la région de Ségou pour un éco-tourisme intégré à une découverte culturelle du pays.

C'est pourquoi, dans la continuité du programme précédent, un projet de formation des guides de tourisme de la ville de Ségou est préparé, toujours entre les mêmes partenaires. Le principe réside dans la mise en place d'une formation des guides touristiques pour le développement d'un éco-tourisme au Mali, avec comme finalité de favoriser l'émergence d'un tourisme viable économiquement, mais aussi outil de conservation de la nature et de développement durable du pays.

D'une durée de trois ans (2002 - 2004), ce programme de formation est encadré localement par trois professeurs de biologie au lycée Cabral de Ségou, fondateurs de l'association Balanzan Nature ; Charente Nature apportant un appui technique et logistique.

La période de février à juin 2002 est consacrée à la mise en place du programme, à la prise de contacts avec les institutions maliennes et à la planification des différents temps de formation. Durant cette période, des responsables du Comité des jumelages d'Angoulême et de Charente Nature ont accompagné les trois amis maliens dans leurs investigations auprès des partenaires Ségoviens. En février, une rencontre à Ségou entre les différents partenaires permet la concrétisation du projet, en prenant notamment les contacts nécessaires avec les différentes institutions locales (Mairie, Comité de jumelage de Ségou, Direction régionale du tourisme, Ministère) et avec le service



culturel de l'Ambassade de France. Elle a aussi permis de préparer le stage de formation de formateurs prévu pour juillet 2002 à Angoulême.

En effet, l'un des temps forts de ce programme est la venue des 3 formateurs maliens à Angoulême et dans la région Poitou-Charentes, du 4 au 28 juillet 2002, dans le cadre d'un stage de co-formation de formateurs ; 25 jours passés avec les bénévoles et professionnels de Charente Nature et du Comité des jumelages d'Angoulême, en collaboration avec l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée) et le Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement (GRAINE Poitou-Charentes). Ce stage est l'occasion pour les trois enseignants maliens, porteurs du projet à Ségou, Famakan NOMOKO, Ibrahim DIABATE et Adama SANOGO, de se familiariser avec les méthodes pédagogiques d'éducation à l'environnement, au cours de différentes journées pratiques. Ces journées sont encadrées par des animateurs professionnels, dans toute la région Poitou-Charentes (animations avec des enfants, des adultes, des groupes de touristes..., localisées à Angoulême et ses environs proches, à Aubeterre avec le Centre de découverte, dans le marais poitevin avec le CPIE de Coutières, en Charente-Maritime avec la Ligue pour la protection des oiseaux...).

Des journées de réflexion sont également organisées, en présence de professionnels de l'éducation (responsables du Rectorat de Poitiers, de l'Ifrée, du GRAINE, du Centre de Découverte d'Aubeterre...). Elles permettent d'approfondir la théorie de l'éducation relative à l'environnement et au développement durable.

Enfin, plusieurs temps sont consacrés en fin de stage à la préparation de la formation de guides « nature » à Ségou.

En septembre et octobre 2002, à leur retour de France, les trois formateurs maliens ont pris de nombreux contacts avec les guides locaux et le ministère du Tourisme. En octobre, une réunion préparatoire a eu lieu à la Direction Régionale de l'OMATHO à Ségou, présidée par le nouveau Directeur Régional, Monsieur Soumana KANE.

Les 3 formateurs ont regroupé 10 guides volontaires, à qui ils ont présenté la formation proposée. Ces 10 personnes ont toutes reçu l'attestation validant leur formation fin 2003 en présence d'une délégation charentaise, du directeur national du tourisme du Mali et du Président de la région de Ségou. Le ministère du tourisme malien a témoigné à cette occasion son intérêt pour cette formation à laquelle il aimerait donner une valeur nationale. La deuxième session a débuté en juillet 2004 et durera jusqu'en février 2005. Il sera alors temps de faire un bilan de cette formation notamment en rencontrant les guides formés pour voir comment ils utilisent les compétences acquises. C'est le projet de 2005 et 2006. ➤

Jean-Pierre SARDIN
Président de Charente Nature

Rencontre annuelle

des **Formateurs en EEDD**

Depuis 4 ans, l'Ifrée, le Rectorat, l'IUFM et le GRAINE invitent conjointement les formateurs de Poitou-Charentes pour trois jours d'échanges et de formation. Quarante personnes, associatifs, enseignants, maître-formateurs, se réunissent ainsi chaque printemps. Au fil des rencontres le réseau de formateurs en EEDD se maille davantage et progresse en méthode de travail. Il constitue un des leviers du développement de l'EEDD en Poitou-Charentes et est inscrit à ce titre dans le Plan Académique de Généralisation.

■ **Comment est née cette idée de formation de formateurs de tous horizons réunissant des enseignants et des animateurs ?**

Dominique Ellinger (IUFM) : L'idée d'une formation annuelle est née au sein d'un groupe partenarial (Rectorat-DAAC, Ifrée, IUFM, GRAINE), qui avait déjà des habitudes de travail (stages nationaux et académiques) depuis plusieurs années. Il souhaitait élargir le cercle de formateurs en EE, créer un réseau mixte d'enseignants du premier et second degré et d'animateurs et l'ancrer départementalement. Il apparaissait très important de former des personnes relais pour développer les projets d'éducation à l'environnement en partenariat dans les établissements scolaires.

Jacques Tapin (Ifrée) : La formation de formateurs en éducation à l'environnement a été la première mission de l'Ifrée : une enquête réalisée dès sa fondation avait d'ailleurs montré l'urgence du besoin et l'ampleur des attentes... l'enjeu était de créer un groupe mixte d'animateurs et d'enseignants capables, ensemble, de concevoir, d'animer, suivre, accompagner, d'évaluer des actions de formation pour des publics relais... c'est ainsi que nous sommes rapidement passés à la constitution d'un réseau de formateurs pouvant se réunir chaque année afin d'échanger des expériences, de mutualiser des acquis, de vivre des démarches de formation et d'y porter un regard réflexif.

Yannick Bruxelles (Rectorat) : Après deux années de fonctionnement « à la marge » de l'institution, cette formation de formateurs, devenue « rencontres des formateurs en EE » a été financée et reconnue par l'IUFM (pour les participants relevant du ministère de l'éducation nationale) et est maintenant inscrite au catalogue des formations de formateurs de l'IUFM Poitou-Charentes

Francis Thubé (GRAINE) : Cette idée est dans le droit fil de l'action de l'Ifrée ORE. Réunir des formateurs en éducation à l'environnement venant d'horizons différents pour échanger, confronter et enrichir les pratiques.

YB : C'est aussi l'idée que pour former et se former « au » partenariat, la meilleure solution est de le faire « en » partenariat (mélange tant au niveau des responsables de la formation que des participants).

FT : Bien sûr la volonté de renforcer la force d'intervention en nombre de formateurs sur la région est à prendre en compte dans la démarche de constitution du groupe de formateurs. Nous voyons bien aujourd'hui comme c'était nécessaire et comme nous avons bien fait de l'anticiper.

■ **Au fil des années s'est constitué un réseau de formateurs, peut-on en mesurer l'effet sur la pratique de la formation en Poitou-Charentes ? Qu'observez-vous ?**

FT : Plus de formateurs qui interviennent de façon encore plus pertinente, de quoi nous satisfaire même si il y a encore à faire autour de l'idée de tirer toujours vers le haut la façon de faire de chacun.

JT : Chaque rencontre annuelle a permis d'ancrer davantage les « incontournables » de l'éducation à l'environnement : la pédagogie de projet au sens large, et plus particulièrement des démarches spécifiques comme le travail sur les représentations, la mise en œuvre des « regards croisés », la prise de recul sur les pratiques, la rencontre d'acteurs et l'exploitation de leurs contributions, les visites de terrain et la valorisation des observations individuelles et collectives... une forme d'aller-retour a pu ainsi s'effectuer entre nos rencontres annuelles et les actions de formations co-organisées et co-animées par des équipes partenariales... le potentiel de réponse, d'intervention et d'innovation a été fortement développé : nous pouvons dire qu'il constitue un patrimoine commun et une richesse à partager... des formateurs de plus en plus nombreux sont désormais amenés à intervenir, le réseau est plus que jamais indispensable pour mutualiser les pratiques et mener une réflexion de fond sur le sens que nous donnons à ces pratiques.

DE : La mise en œuvre et la prise de recul sur les pratiques spécifiques de l'EE —menée dans la durée— et la dimension partenariale de cette réflexion permettent à la fois de proposer des stages et de répondre à des demandes particulières.

Le groupe de formateurs s'est étoffé, renouvelé depuis 4 ans. Ses membres interviennent surtout en formation continue, mais certains ont pu, selon les départements participer à des modules de formation initiale —eux aussi conçues en partenariat—. Certains d'entre eux, aujourd'hui, participent comme organisateurs des Rencontres.

YB : A noter que ce groupe est « ouvert » et qu'au sein de l'éducation nationale un nouvel appel a été fait pour connaître, notamment parmi les nouveaux « correspondants EEDD » des collèges, les personnes intéressées pour rejoindre ce groupe.

■ **Cette formation de formateurs est co-organisée, et co-animée par les structures que vous représentez, quel est l'intérêt de ce montage ?**

FT : S'appliquer à soi-même ce que l'on demande aux autres.





L'éducation à l'environnement vers un développement durable demande un niveau d'analyse socio-critique très élevé. Ce niveau de réflexion ne peut pas être atteint par un seul individu, un seul groupe venant d'un même horizon de préoccupations pour l'environnement ou le développement durable ou par une seule institution aussi éminente soit-elle. Co-construire est au cœur de la dynamique de réalisation des intentions de la société de progresser vers une société qui prenne en compte les besoins et les aspirations de tous dans le respect de chacun et la nature à l'échelle de la planète pour aujourd'hui et les générations à venir.

JT : Co-construire des formations c'est mettre en mouvement ce qui est au cœur de toute démarche d'apprentissage : l'expérience raisonnée et réfléchie de l'altérité, la confrontation à la remise en cause, l'enrichissement mutuel... et aussi la créativité, le regard critique, l'humilité. L'éducation à l'environnement est l'affaire de tous, interpelle tous les horizons, croise les connaissances : les pratiques partenariales en sont une des clés de voûte.

DE : Que puis-je dire de plus, sinon qu'à travers les structures qui co-conçoivent, co-animent et co-réfléchissent, ce sont bien des individus, avec leur personnalité, qui sont là et qui s'enrichissent au moins autant que l'EE ou l'EEDD. Enfin l'intérêt d'un tel montage est la force qu'il représente auprès des pouvoirs publics : une force de proposition et d'action.

YB : C'est aussi aller vers une meilleure connaissance, reconnaissance de la légitimité des missions éducatives de chacun, c'est reconnaître toutes les formes de savoirs et lutter contre quelques vieux démons qui tendent à mettre « dos à dos » plutôt qu'au coude à coude.

■ En 2004, l'intitulé de la formation de formateurs a intégré la notion d'EEDD, le virage avait-il été amorcé auparavant ? Qu'est-ce qui a changé dans le contenu ?

FT : Je ne pense pas que l'on puisse parler de virage. Je dirais plutôt évolution et élargissement dans les pratiques et dans les contenus. De l'étude des milieux aux questions du commerce équitable ou l'alimentation, l'éducation à l'environnement vers un développement durable embrasse un champ de réflexion et d'intervention de plus en plus large et complet.

JT : La notion d'EEDD a permis de conforter les pratiques et de mieux situer les enjeux dans une perspective de long terme : par exemple les pratiques formatives qui permettent de mieux appréhender la complexité des situations auxquelles nous sommes confrontés, dans lesquelles nous vivons, avec lesquelles nous avons à composer... la nouveauté est sans doute celle de la solidarité avec les générations futures : cette dimension interroge, fait débat, nous oblige à élargir nos regards, à poser et à prendre en compte la question des liens, des interactions, ici, ailleurs, aujourd'hui, demain...

DE : Pour moi, pas de virage car dès le départ cette dimension était présente. La solidarité avec les générations futures et l'aspect Nord-Sud sont de plus en plus pris en compte, dans leurs débats comme dans leur complexité.

YB : Pour moi, c'est mettre l'accent sur des choses qu'effectivement nous avons déjà abordées. Par contre, il me semble que nous avons à être vigilants pour garder l'esprit critique de façon à, malgré les textes actuels, ne pas en faire une idéologie mais bien une démarche (ce qui fait que personnellement j'avais une nette préférence pour l'expression EE « vers » le DD plutôt que « pour » le DD).

■ Dans la perspective de la généralisation de l'EEDD en Poitou-Charentes quels sont les enjeux auxquels la formation de formateurs va devoir répondre ? Vers quelles priorités allez-vous orienter son contenu, son organisation dans les années à venir ?

FT : Pour moi c'est la question du soutien ou de l'accompagnement des acteurs du développement durable dans la durée qui va se poser de façon cruciale dans les années à venir... c'est probablement dans ce sens là qu'il va falloir que nous puissions travailler.

JT : Les enjeux sont multiples et peut-être encore pas très palpables... deux me paraissent émerger : le maintien et l'enrichissement des fondamentaux d'une part, la définition des objectifs d'autre part... Les fondamentaux, je veux parler des aspects spécifiques à l'éducation à l'environnement, de tout ce qui constitue le bagage indispensable à la lecture et à la compréhension de la complexité, ce bagage fait de méthodes interactives, de connaissances partagées et de valeurs humanistes... Quant à la question des objectifs, elle concerne l'idée même de généralisation : généraliser n'est pas démultiplier tous azimuts, ni assurer le minimum EEDD pour tous... généraliser, cela reste à définir, cela recouvre probablement des modes d'actions différents selon les territoires, les structures, les acteurs et les problématiques vécues au quotidien... et, comme le dit Francis, cela induit des engagements forts pour soutenir et accompagner : le chantier est encore loin d'être terminé, le réseau formateur EEDD a de passionnantes questions à débroussailler, et de beaux regroupements devant lui !

DE : Les enjeux sont multiples, comme disent Jacques et Francis. Ils sont à envisager à différentes échelles : le lien avec le local et les territoires, le lien avec la politique académique de EEDD (stratégie sur 3 ans), le lien avec la recherche ...

Un « vivier de personnes ressources » du premier degré vient de se constituer, et il nous faudra créer des passerelles, des actions et réflexions communes pour que les deux réseaux soient articulés.

YB : Eh oui, un magnifique « chantier »... auquel j'adhère, ma seule inquiétude : aurons-nous suffisamment de « forces humaines » pour le mener à bien ? L'expérience de cette année qui, après les suppressions de postes aussi bien au rectorat-DAAC qu'à l'Ifrée, nous a amenés à revoir à la baisse les formations (et notamment à ne pas constituer cette année le réseau des correspondants EEDD dans les lycées comme prévu initialement dans le plan académique d'accompagnement de la généralisation de l'EEDD) me laisse perplexe et dubitative ! Car, même en admettant que l'on trouve des financements suffisants, l'argent ne fait pas tout, la force, comme cela a été dit par plusieurs à plusieurs reprises, repose sur les « personnes » et malgré les convictions qui nous animent dans ce groupe le dévouement a ses limites. Pour moi, malheureusement nous avons atteint le seuil inférieur de faisabilité. Un vrai paradoxe compte-tenu des textes officiels. ■

2003-2004 Une année d'expérimentation pour l'EEDD en Poitou-Charentes

Cette « expérimentation » organisée par le ministère s'est faite sous la coordination nationale de la DESCO (direction de l'enseignement scolaire) et de deux inspecteurs généraux d'histoire géographie et de sciences de la vie et de la terre, Messieurs Hagnerelle et Bonhouri (auteurs du rapport d'avril 2003) en relation avec le professeur Ricard, chargé de mission par le premier ministre pour l'EEDD. Dix académies dont celle de Poitiers étaient concernées avec 84 écoles et établissements en tout dont 9 pour l'académie de Poitiers (3 écoles, 3 collèges, 3 lycées).

Pas de protocole et une grande marge de liberté

Aucun protocole n'avait été préétabli ; il était simplement demandé aux écoles et établissements de se mettre dans la situation d'œuvrer pour :

- généraliser l'EEDD,
- travailler le passage de l'EE à l'EEDD,
- tester et développer des partenariats éducatifs.

De même chaque académie, sous la responsabilité de son recteur, pouvait s'organiser et avoir des initiatives concernant l'accompagnement de l'expérimentation et la mise en œuvre de l'objectif de généralisation.

Ceci a constitué un vrai « moteur » efficace laissant à chacun une part d'initiative et de responsabilité pour, comme il avait été dit par les inspecteurs généraux « oser interpréter les programmes, se situer à la marge des textes, au bord des clous ».

Il s'agissait en fait d'anticiper une directive pour la rentrée 2004 et de fournir à l'institution des indications concernant les freins ou les facilitateurs pour qu'une telle démarche se déroule le mieux et le plus efficacement possible et ce, en harmonie avec les évolutions de l'ensemble de la société. Toutefois, les lenteurs institutionnelles, notamment pour la sortie officielle de textes (circulaire attendue jusqu'en juillet 2004, actes du colloque de décembre non disponibles...), ont été réellement handicapantes pour aider à avancer et convaincre les personnes encore réticentes sur le terrain.

Des équipes éducatives engagées à plusieurs niveaux

L'EE doit avancer en équilibre sur ses « deux jambes » :
l'enseignement disciplinaire donnant le socle des contenus et
des méthodes et la dimension des projets qui est fondamentale.
Paroles d'un inspecteur général lors du colloque de décembre 2003



Dans l'académie de Poitiers, les établissements ont effectivement travaillé ces deux « jambes » en cherchant à les articuler au mieux dans les dispositifs institutionnels. Ils ont formulé que, pour le bénéfice des élèves, ces deux approches ne peuvent être indépendantes, c'est-à-dire que d'une part, la démarche de projet (plutôt spécifique jusqu'ici des projets culturels) tenait toute sa place y compris dans le cadre des programmes scolaires et que d'autre part, le projet en milieu scolaire ne pouvait se détacher des programmes et d'une notion de « parcours ».

Les faiblesses sont encore évidentes sur cette notion de parcours et c'est sans doute l'un des grands chantiers des années à venir. On peut être certains que les textes d'accompagnement des programmes qui doivent sortir prochainement au niveau du ministère correspondent à une vraie attente des établissements.

Le rectorat de son côté a œuvré pour un réel rapprochement des corps d'inspection (sous la houlette de l'histoire-géographie et des sciences de la vie et de la terre, mais aussi des autres disciplines et des enseignements professionnels) et de la DAAC (délégation académique à l'action culturelle), mais aussi avec l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) afin d'œuvrer tous ensemble dans le même sens : celui de la généralisation de l'EEDD.

Une ombre au tableau toutefois, le décloisonnement entre primaire et secondaire n'est vraiment pas une réalité dans notre académie, et il est évident que ce point devra être un élément important à inscrire et travailler dans le cadre de notre Plan

Nous devons avancer à petits pas, mais avancer...
savoir mieux où nous allons, sans avoir honte des petits pas.
Paroles d'un inspecteur général lors du colloque de décembre 2003



académique d'accompagnement de la généralisation.

Là encore l'appel a été entendu. Certes les résultats obtenus ne sont pas toujours à la hauteur des investissements et des attentes, mais la réflexion a avancé, des pratiques ont été testées avec modestie et réalisme.

Il en ressort bien sûr que l'EEDD n'est pas encore dans les habitudes et que les changements à faire sont profonds, notamment en terme de démarches pour mettre en œuvre une approche globale et cohérente de l'EEDD.

Ceci ne pourra se réaliser que lentement grâce à des formations adaptées encadrées par des formateurs compétents d'origines différentes permettant une démultiplication des personnes-

ressources et en mesure de « faire boule de neige » à tous les niveaux de notre institution.

Un partenariat nécessaire, mais clair et contractualisé

Le partenariat est bien une habitude pour notre académie ainsi que pour les établissements de l'expérimentation qui étaient familiers des projets culturels.

Toutefois, dans le cadre de l'expérimentation, on a pu noter que l'incitation aux partenariats a apporté le développement de relations de proximité, donc un lien fort avec le territoire particulièrement intéressant pour l'EEDD.

Se posent alors clairement les questions d'un apprentissage conjoint des pratiques partenariales et le souci éthique que doit avoir l'institution relativement aux partenariats à visée éducative. Même si le partenariat impose l'écriture de textes nouveaux, clairs et négociés, il ne pourra simplement être décrété et devra passer par des formations conjointes où chacun pourra éprouver le réel intérêt éducatif d'un travail partenarial.

Nous avons la chance dans cette académie de bénéficier d'une structure partenariale originale : l'Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement) et de réseaux associatifs efficaces et reconnus (GRAINE, ORCADES, URCPIE par exemple) : ce sont des atouts sur lesquels le Plan d'accompagnement doit s'appuyer.

Un plan d'accompagnement de la généralisation de l'EEDD, ambitieux mais réaliste

L'expérimentation, malgré sa brièveté et au-delà des choses que

nous présentions a amené des précisions intéressantes qui ont été exploitées pour la construction du Plan d'accompagnement de la généralisation de l'EEDD dans l'académie de Poitiers.

Ce plan, validé par Monsieur le recteur en juin 2004 s'est fixé six objectifs généraux pour les trois années à venir :

- Emettre des signes institutionnels forts pour le développement de l'EEDD.
- Poursuivre le travail de clarification sur l'EEDD, les concepts et les démarches qui lui sont liés, par la formation et l'accompagnement.
- Rechercher la continuité des enseignements et une cohérence globale.
- S'ancrer dans les réalités des territoires picto-charentais en cultivant les partenariats.
- Continuer à participer activement à la réflexion nationale et à la recherche en EEDD.
- Se doter d'indicateurs et d'échéanciers pour évaluer les résultats et la progression de la politique académique à tous les niveaux.

Les réalités parfois tristes de la rentrée 2004 nous amènent à réajuster les prévisions de ce plan d'accompagnement mais l'esprit reste bien le même. Sur le terrain, suite à la sortie des textes de l'été¹, les équipes dans les écoles et établissements (enseignants et non enseignants) s'organisent, contactent des partenaires et cherchent à « inventer » cette EEDD pour tous et partout, héritière de l'éducation à l'environnement (circulaire Haby en 1977).

Un travail programmé pour cette année 2004-2005 dans notre académie :

- la mise en place et l'activité de deux instances de réflexion articulées : un Comité Exécutif de l'EEDD, interne à l'Education Nationale et un Comité de Pilotage partenarial de l'EEDD.
- des groupes de travail EEDD autour de correspondants départementaux EEDD dans les Inspections académiques avec la mise en place d'un réseau de personnes ressources pour le premier degré (à partir d'une formation d'une semaine au CPIE de Coutières).
- un réseau de correspondants EEDD dans les établissements du second degré animé au niveau du rectorat et de l'IUFM par des formations de proximité.
- la conception d'un « outil » d'accompagnement de la circulaire officielle de généralisation se voulant être une aide pour les chefs d'établissement.

Et l'organisation de « temps forts » :

- dans le cadre du Pôle National de Ressources en EEDD un Séminaire national à La Rochelle avec une centaine de participants de différentes origines et réunis en novembre 2004 autour de la thématique « Développement durable, croisons nos démarches ».
- des Assises Interdisciplinaires de l'EEDD au dernier trimestre scolaire 2005 accueillant 300 personnes de toutes disciplines et tous niveaux, avec le souhait d'articuler ce temps fort avec le Colloque de recherche co-organisé par l'Ifrée et l'IUFM.

Ce texte est la conclusion du Bilan académique de l'expérimentation 2003-2004 consultable en totalité sur le site :

www.ac-poitiers.fr/daac

A noter de façon plus générale que sur le site du ministère « Eduscol », une rubrique est désormais dédiée à l'EEDD :

¹ circulaire au B.O. du 15 juillet 2004, <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28> ; bilan national des expérimentations menées dans les 10 académies en 2003-2004 ; http://www.eduscol.education.fr/D0173/bilan_eedd_30juillet04.pdf

Des dispositifs pour mettre en œuvre des projets EEDD en milieu scolaire

■ Dispositifs inscrits dans les programmes scolaires

- Itinéraire De Découverte (IDD)
- TPE Travaux Personnels Encadrés
- Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel (PPCP)

■ Projets culturels

- Actions éducatives et innovantes à caractère scientifique et technique
 - Volet culturel des projets d'établissement " Culture scientifique et technique "
 - Volet culturel des projets d'établissement " Education à l'environnement vers un développement durable "
- Les Classes à Parcours Artistique et Culturel
- A l'école de la forêt
- 1 000 défis pour ma planète
- Gérer la ressource en eau, ici et ailleurs

<http://grainepc.fr.st>

Programme d'action culturelle de l'académie de Poitiers

Développement durable

Pourquoi et comment en parler en classe ?

La démarche d'EEDD bouleverse les habitudes des praticiens de l'éducation. Approches, thématiques, relations aux disciplines, que peut-on retenir des expériences déjà menées ? Comment pratiquer l'EEDD en classe ?



Ce titre est repris d'une formation proposée en Poitou-Charentes et organisée par les partenaires¹ du Pôle National de Ressources en EEDD. Ce stage, inscrit au Plan National de Formation, a réuni une cinquantaine de participants venant d'une douzaine de régions différentes. Comme la plupart des sessions proposées par l'Ifrée ces dernières années, le thème de l'EEDD permet d'approcher le concept sur l'aspect historique et les définitions les plus couramment utilisées, d'échanger et de mutualiser les expériences émergentes issues du terrain et portées par les enseignants et animateurs. Ainsi sont mises en évidence les caractéristiques d'un projet autour de l'EEDD par des mots-clés :

- La transdisciplinarité : l'EEDD favorise une approche où l'ensemble des disciplines servent de support aux problématiques posées. De l'approche sensible impliquant les arts plastiques, l'EPS, la musique et le français aux aspects plus « rationnels » avec l'histoire-géographie, les sciences de la vie et de la terre et les sciences en général.
 - L'approche sociale est également importante par l'appréciation de l'homme dans le milieu, son rôle, ses actions, son impact.
 - Une démarche dans le temps : tenter de comprendre les différents facteurs agissant sur les situations et imaginer les impacts à moyen et long terme.
 - La pensée globale et l'agir localement : montrer l'influence d'un geste quotidien ou d'une action territoriale, même modeste, sur l'avenir de la planète.
 - L'analyse systémique prenant en compte les flux, plus qu'une simple analyse d'éléments ponctuels.
- Plusieurs thèmes sont choisis dans les classes et les établissements qui permettent une approche EEDD en impliquant l'ensemble de la communauté scolaire en

veillant à l'intérêt des élèves. L'eau, les déchets, la maîtrise de l'énergie, l'alimentation, les transports sont parmi les thèmes les plus prisés : ils peuvent servir de base à un projet d'établissement, être traités sur place, tout en allant chercher des informations complémentaires en établissant des partenariats à l'extérieur (associations, agences -ADEME, Agences de l'eau-, collectivités, entreprises). Le rôle de l'enseignant n'est plus celui de maître... même s'il se doit de « maîtriser » les situations pédagogiques. Il ne se contente pas de transmettre des connaissances mais suscite les problématiques, organise la mise en forme du projet, propose des méthodes de questionnement et des pistes de réponses appropriées par les élèves, met en place des situations de confrontation et d'échanges entre les groupes, aide à la synthèse des résultats.

L'EEDD n'est pas une discipline supplémentaire. C'est une démarche riche sur le plan pédagogique qui interpelle le bon sens et développe l'esprit critique. Tout catastrophisme doit être évité, l'utilisation de l'émotion des jeunes doit être maîtrisée. La généralisation de l'EEDD proposée par les circulaires ministérielles récentes est une chance pour une nouvelle éducation. La multiplication des futures formations sur ce thème sera une condition de la réussite de cette généralisation. ■

Jean-Pierre TRILLET
Directeur de l'Ifrée

Article paru dans le "Journal des instituteurs", octobre 2004

¹ Les partenaires du Pôle National de ressources en EEDD : Ifrée-ORE, Graine Poitou-Charentes, Académie de Poitiers Rectorat-DAAC, CRDP Poitou-Charentes, Diren Poitou-Charentes, IUFM Poitou-Charentes, Conseil Régional de Poitou-Charentes, Conseil Général des Deux-Sèvres

Les acteurs de l'EEDD

se mobilisent en région

En Poitou-Charentes, deux collectifs créés récemment participent au développement et à la généralisation de l'EEDD. Le Collectif régional de l'éducation à l'Environnement réunit les efforts de toutes structures administrations, établissements, entreprises, associations pour mettre en place le Plan Régional d'Action pour le Développe-

ment de l'éducation à l'environnement. La Coordination Environnement et Développement Durable émane des associations d'édu-cations et de protection de la nature pour porter leurs paroles réunies auprès des élus et des institutions et sensibiliser les autres coordinations associatives de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives.



Coordination Environnement et Développement durable Poitou-Charentes

Composition de la coordination

Associations ou fédérations, de protection de la nature, d'éducation à l'environnement et au Développement Durable, de consommateurs, d'agriculture biologique ou durable.

idées, de mutualiser leurs pratiques et d'élaborer en cohérence de nouvelles propositions d'actions.

Indépendante vis-à-vis des pouvoirs publics, elle revendique sa part de responsabilité face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Objet statutaire

Se regrouper, échanger, mutualiser les expériences, travailler en partenariat afin de favoriser la prise en compte de l'environnement et du Développement Durable dans la vie citoyenne.

Nombre d'adhérents (usagers)

Plus de 6 000 adhérents, plus de 50 000 usagers.

Présentation des activités de la coordination

La défense de l'environnement, l'éducation à l'éco-citoyenneté, des modes de production et de consommation responsables et solidaires, la nécessité d'un développement équitable de tous les hommes sur une planète préservée pour les générations futures : ces idées rencontrent aujourd'hui l'adhésion et le soutien d'une large partie de la société.

Acteur de la société civile, la CEDD permet aux associations engagées dans cette dynamique de confronter leurs

TOUT SAVOIR...

Associations membres de la CEDD

- Agro Bio Poitou-Charentes
- CLCV Poitou-Charentes
- FR CIVAM Poitou-Charentes
- GRAINE Poitou-Charentes
- Orcades
- Groupement régional des Fédérations pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
- Les Amis de la Terre Poitou
- Poitou-Charentes Nature
- Prom'Haies
- UFC Que Choisir Angoulême
- UFC Que Choisir Vienne



Collectif Régional pour l'Éducation à l'Environnement

A partir des années 80, des partenariats solides ont permis de mettre en place des actions régionales d'éducation à l'environnement grâce à l'intervention conjointe des services et agences de l'État, des collectivités territoriales, des associations et du monde de l'entreprise.

Ce partenariat est fondé sur des valeurs communes, explicitées dans la charte de qualité du GRAINE qui fait référence : participation citoyenne, solidarité, pluralité des points de vue, absence de prosélytisme. Il a permis en 1993, dans le cadre du protocole interministériel « Environnement, Education », d'identifier l'académie de Poitiers comme une des académies pilotes en matière d'éducation à l'environnement. En 1996, la création de l'Ifrée-ORE, structure réunissant l'ensemble des partenaires, est venue renforcer cette position.

En 2001 se sont tenues les premières assises régionales de l'éducation à l'environnement et des acteurs régionaux ont participé au 2^e forum francophone international Planet'ERE organisé en région et à l'UNESCO à Paris. Depuis avril 2002, l'Ifrée-ORE est support du Pôle national de ressources en éducation à l'environnement initié par le ministère de l'éducation nationale.

Le collectif régional pour l'éducation à l'environnement

Fort de ses habitudes de travail en commun, la communauté régionale des acteurs de l'éducation à l'environnement dans toute sa diversité a travaillé de manière collective pour **l'élaboration d'un Plan Régional d'Action.**

De nombreuses réunions de 20 à 30 personnes à chaque fois soit au total plus de 120 participations et environ 140 correspondants dans la région, la mutualisation des apports et le croisement des points de vue ont permis d'élargir les conceptions de cette action éducative. Elles ont abouti à l'élaboration d'une charte (long terme), d'axes stratégiques et de principes de fonctionnement (moyen terme) déclinés en fiches action (court terme). Le tout constitue le Plan Régional d'Action de l'éducation à l'environnement en Poitou-Charentes.

Fonctionnement du CréE

Les principes généraux d'action du Collectif Régional pour l'Éducation à l'Environnement, CréE, s'appuient sur une logique préalable, pour toute mise en œuvre d'opération. Étoffer et renforcer l'existant plutôt que d'envisager en premier lieu la création de nouveaux outils ou cadres structurels. Il s'agit donc :

- de stimuler la synergie entre acteurs à travers le partenariat,
- de favoriser la dynamique d'ouverture entre les acteurs existants mais aussi vers d'autres acteurs et d'autres publics,
- de développer les ressources en éducation à l'environnement et leurs conditions d'accès pour tous les acteurs régionaux quelles soient matérielles et immatérielles.
- d'évaluer l'efficacité des actions. ☘

International

une décennie pour l'éducation

Après Montréal en 1997 et Paris en 2001, le prochain rendez-vous Planet'ERE est fixé pour juillet 2005 au Burkina Faso. Planet'ERE c'est aussi de multiples partenariats et projets entre l'ensemble des acteurs francophones de l'Education Relative à l'Environnement à l'échelle internationale. En 2002, le collectif international pilote de Planet'ERE proposait sa vision de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable. Aujourd'hui ce collectif a laissé place à l'ONG Planet'ERE.

2005 verra aussi le lancement de « la décennie internationale pour l'éducation en vue du développement durable » des Nations-Unies.

Une décennie à hauts risques !

Au premier janvier 2005 a été donné le coup d'envoi de « la décennie internationale pour l'éducation en vue du développement durable ». Cette décennie voulue et décidée par les Nations-Unies est orchestrée par l'UNESCO. Ce projet mondial qui est en perspective depuis le sommet de Johannesburg de 2002, constitue à la fois une superbe opportunité de développement de l'éducation qu'on souhaite et en même temps un grand risque.

Opportunité parce que cette initiative va dans le sens de l'histoire. A la fois l'histoire des autorités publiques qui ont pris dans le champ international des positions avancées quant à l'éducation, voir chapitre 36 de l'agenda 21 de Rio (hélas non, ou peu, suivies d'effet au niveau de certains pays, nous sommes bien placés en France pour le savoir ! mais après bien de l'inertie, on dirait que ça change enfin !). Elle va aussi dans le sens de l'histoire de la société civile planétaire qui est en train d'inventer la citoyenneté mondiale et qui sait bien que tôt ou tard il y aura un projet éducatif qui ira dans ce sens... sens qui indique que l'avenir de la Terre et des humains ça regarde tous les humains, pris dans leur unité, quelque soit le lieu où ils vivent ! Opportunité pour nous, parce que le siège de l'UNESCO se trouvant en France et la courte histoire du mouvement Planet'ERE étant très attachée à l'UNESCO (partenaire des deux forums de 1997 et 2001) nous sommes déjà

et le développement durable

naturellement impliqués dans le processus. Le Collectif Français pour l'EEDD bénéficie d'ailleurs de la confiance de l'UNESCO pour mener une étude qui contribuera à lancer la décennie dans la francophonie, chacun est invité à y participer. C'est une chance pour nous que cette décennie, elle montre que nos préoccupations éducatives sont prises en compte au plus haut niveau et avec des préoccupations qui sont les nôtres. Citons l'UNESCO : « L'EDD devient un concept plus axé sur l'information et plus participatif, encourageant les éducateurs et les apprenants à interagir, à débattre et à encourager un apprentissage qui s'appuie sur les expériences et la créativité ». Bonheur, ces gens-là des hautes instances internationales, veulent ce que nous voulons !

Mais cette décennie comporte de gros risques aussi. On faisait de l'éducation à l'environnement, ou relative à l'environnement... on commençait à aborder les questions liées à la consommation, la santé... les droits... très bien... nous avons toujours dans nos pratiques eu une vision allant en s'ouvrant... pris en compte les questions de citoyenneté... mais nous voilà mis au pied du mur, on nous propose de mettre sur notre tee-shirt le mot « développement ». Ainsi les éducateurs à l'environnement deviendraient des militants

du développement et ça va comme ça, il y a rien à voir, dormez bonnes gens ! Mais ils ne dorment pas les bonnes gens ils savent le mal que fait le développement tel qu'il est vécu depuis des dizaines d'années... 1,5 milliard d'humains sans eau potable ! 1 milliard d'affamés, 2 milliards de mal nourris ! Combien sans structure de soins ?... et l'état de la planète, faune, flore, eau, air, sols... Et les dirigeants de la planète qui unanimes nous invitent à danser dans les rues à chaque fois que l'indice de croissance économique repart à la hausse, alors qu'à la sortie nous le savons tous c'est : plus de pollution, plus d'injustice ! Le développement tel qu'il se pratique aujourd'hui dans la conception que nous en avons, ne peut être « durable » !!!

Ceci nous invite à réfléchir à l'éducation qu'on souhaite. Le geste précède la parole, très bien ! Nous avons fait de nombreux gestes depuis bientôt 30 ans, qu'est ce que c'est que cette éducation que nous pratiquons ? L'ouverture de la décennie nous invite à mettre des mots dessus. A nous de nous mettre en parole ! Et fort de cette parole à nous de participer, en toute conscience ! ☛

Roland GÉRARD
Président de l'ONG Planet'ERE



« La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés... »
Article 10 déclaration de Rio

Planet'ERE3 au Burkina-Faso en juillet 2005

Depuis 1997 au niveau international, en langue française, les acteurs de l'ERE ou EE se donnent rendez-vous pour progresser dans leur pratique et se donner des perspectives communes. Le premier rendez-vous de Montréal se donnait pour objectif de faire le point sur le développement de l'ERE dans la francophonie 5 ans après le sommet de Rio de 1992. En France, en 2001, lors du deuxième forum Planet'ERE, un appel a été adressé aux chefs d'Etats réunis pour le sommet du développement durable de Johannesburg de 2002. Et en 2005 c'est au Burkina Faso que Planet'ERE 3 se déroulera, placé délibérément par les organisateurs en perspective de l'ouverture de la décennie mondiale de l'éducation en vue du développement durable des Nations-Unies.

Rompre l'isolement des éducateurs de base a été le sens des premiers pas des acteurs de l'EE de la société civile. Se rencontrer, faire connaissance dans l'échange et l'action, créer des réseaux, élaborer collectivement des perspectives, s'appuyer sur Internet ont été les voies naturelles de la progression.

Une grande diversité d'acteurs se retrouve dans le mouvement

Planet'ERE où le débat reste ouvert sur ce que nous faisons comme type d'éducation. Education à l'environnement, éducation relative à l'environnement, éducation en vue du développement durable (ou pour ou vers le développement durable), place de la citoyenneté, de l'éducation à la consommation, de l'éducation à la santé, aux droits de l'enfant, de la femme, de l'homme... alors qu'une partie des acteurs est dans le rejet du concept de développement durable, et se dirigerait plus vers l'idée d'une décroissance soutenable. Aucun courant qui veuille en rejeter un autre, mais tous souhaitant se faire entendre. Un texte validé à Rambouillet par des acteurs de 13 pays en 2002 sert aujourd'hui de point de repère commun. On y trouve les mots autonomie, responsabilité, action, participation, esprit critique, solidarité, attention... les aspects de méthode sont pris en compte.

En avril 2004 le mouvement Planet'ERE s'est constitué en ONG. Il a réaffirmé sa volonté de travailler en partenariat avec les autorités publiques. ☛

Francis THUBÉ
Directeur du GRAINE

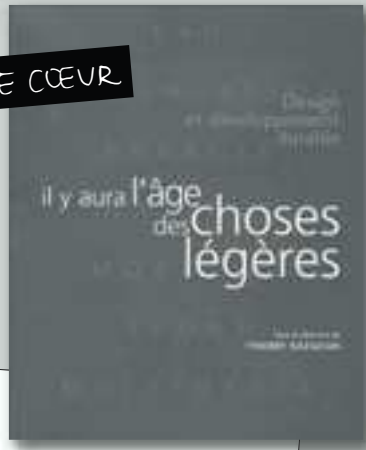


Voir le site
www.planetere.org

EE et EEDD

Voici quelques outils sur l'éducation à l'environnement et le développement durable disponibles au GRAINE.

COUP DE CŒUR

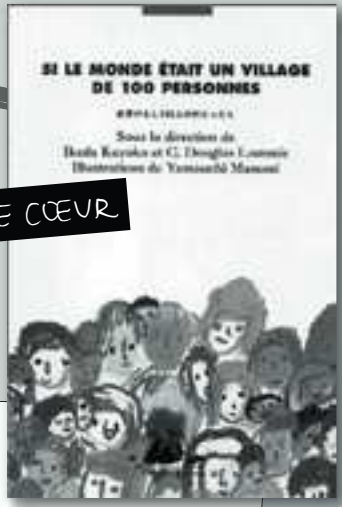


IL Y AURA L'ÂGE DES CHOSSES LÉGÈRES : DESIGN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

KAZAZIAN Thierry (dir.).
Victoires-Éditions, 2003 • 192 pages

Ouvrage qui présente les enjeux du développement durable à la fois à l'échelle de l'entreprise et à celle du consommateur. Les auteurs imaginent, pour notre usage quotidien, de nouveaux objets qui limiteraient les impacts environnementaux de leur conception à leur utilisation. Des inventions ingénieuses ou farfelues mais qui ont le mérite de faire réfléchir : boire de l'eau minérale directement au robinet, recharger son portable en faisant du sport, favoriser les énergies renouvelables en choisissant sa compagnie d'électricité, transformer facilement sa voiture en véhicule hybride, entre autres...

COUP DE CŒUR



SI LE MONDE ÉTAIT UN VILLAGE DE 100 PERSONNES

KAYOKO, Ikeda (dir.) et LUMMIS, Douglas (dir.)
Éditions Philippe Picquier, 2002 • 62 pages

Recueil de petits textes écrits par une multitude d'internautes anonymes et d'illustrations colorées. Le résultat est un conte poétique qui s'appuie sur les travaux statistiques de l'environnementaliste Donella Meadows. Ce petit livre permet une prise de conscience sur la population. Pour les adultes mais aussi les enfants ! " Si le monde était un village de 100 personnes... 20 souffriraient de malnutrition, 1 mourrait de faim, tandis que 15 seraient trop gros".

COUP DE CŒUR



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Alternatives économiques
hors-série n°63 • décembre 2004

Sur un ton pragmatique et critique, ce numéro hors-série tout juste paru, dresse un diagnostic prospectif de la question du développement durable. Il analyse les enjeux et les moyens, confronte les différents courants de pensée, les stratégies politiques, pour dessiner en dernière partie les réelles perspectives qui s'offre à l'humanité. Nombreuses références bibliographiques.

Tous ces ouvrages sont disponibles au centre de documentation du GRAINE Poitou-Charentes et du Pôle National de Ressources en EEDD. Des bibliographies thématiques sont disponibles sur le site du Pôle ou sur demande en appelant au 05 49 01 64 42 ou en écrivant à doc-gpc@educ-envir.org <http://www.pole-education-environnement.org> Rubrique "Ressources"

OUVRAGES DE FOND SUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Atlas mondial du développement durable.** SACQUET Anne-Marie. *Éditions Autrement*, 2002. 77 p.
- **Développement durable : pourquoi ? Comment ?** CHASSANDE, Pierre. *Edisud*, 2002. 189 p.
- **Développement insoutenable : pour une conscience écologique et sociale.** BONNEVAULT, Stéphane. *Éditions du Croquant*, 2003. 252 p.
- **Les nouveaux utopistes du développement durable.** DUCROUX, Anne-Marie (Dir.). *Éditions Autrement*, 2003. 341 p.

OUVRAGES DE FOND
SUR L'ÉE ET L'EEDD

- **Alterner pour apprendre : entre pédagogie de projet et pédagogie de l'écoformation.** COTTEREAU, Dominique (coord.). *Ecole et Nature*, 1997. 68 p.
- **Colloque international sur l'éducation à l'environnement pour un développement durable : actes (Paris, 14-15 avril 2004).** RICARD, Michel (Org.). *Institut EGID*, 2004. 210 p.
- **Éducation à l'environnement : nouveaux publics, nouveaux partenaires.** *Ifrée*, 2000. 1 cd-rom.
- **Éducation et environnement : 6 propositions pour agir en citoyens.** SOUCHON, Christian, et ZIAKA, Yolanda et ROBICHON, Ph. *Éditions Charles Léopold Mayer*, 2001
- **Éduquer à l'environnement.** GIOLITTO, Pierre et Clary, Marise. *Hachette Education*, 1995. 375 p (Profession enseignant)
- **L'écocitoyenneté et son pilier éducatif : le cas français.** ROESCH, Alexandre. *L'Harmattan*, 2003.
- **Pour une éducation relative à l'environnement : éléments de design pédagogique.** SAUVE, Lucie. *Guérin Éditions*, 1994. 361 p.

OUVRAGES MÉTHODOLOGIQUES

- **Éducation à l'environnement et au développement : 5^e/4^e.** CLARY, Maryse et LAPONCHE, Bernard. *CRDP Nice*, 2002. 1 classeur de 105 p. + 1 cd-rom. (Enjeux civiques)
- **Éduquer au développement et à la solidarité internationale : pour une citoyenneté ouverte sur le monde.** Plateforme Education au Développement en Alsace. *CRDP Alsace*, 2000. 1 classeur de 152 p.
- **Environnement 6^e.** CLARY, Maryse et LAPORTE, Gérard. *CRDP Nice*, 1998. 1 classeur de 107 p. (Enjeux civiques)
- **Guide pratique d'éducation à l'environnement : monter son projet.** *École et Nature*. *Chronique sociale*, 2001. 377 p.
- **Le développement durable en 46 fiches de travail : dossier pédagogique.** *Peuples solidaires*. *Rennes : Peuples Solidaires*, 80 p.
- **Qui a peur de l'an 2000 ? : guide d'éducation relative à l'environnement pour le développement durable.** VILLENEUVE, Claude. *Editions MultiMondes / UNESCO*, 1998.
- **Guide pratique d'évaluation en éducation à l'environnement.** REEB, coordonné par COTTEREAU Dominique. *CRDP Rennes*, 2004.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- **Terre comprise : Trousse éducative pour un avenir viable.** Centrale de l'enseignement du Québec, 1996. En ligne sur : <http://csq.qc.net/terre2>, TDC n°857 du 01/06/2003. Dossier : Le développement durable.
- **Le progrès sans dérailler ! Le développement durable, un enjeu du 21^e siècle.** Exposition de ARPE Midi-Pyrénées. A visiter sur : <http://www.arpe-mip.com/pages/expositions/pageExpositions1.htm>. Guide de 38 p.
- **Consommation et développement durable.** Exposition de la Maison de la Consommation de Rennes. Guide de 40 p. A visiter sur : <http://www.mce-info.org/Developpement/index.htm>.
- **Calculez votre empreinte écologique.** WWF France. A calculer sur : http://www.wwf.fr/empreinte_ecologique/index.htm
- Les enjeux du développement durable. Exposition d'ORCADES. <http://www.orcades.org/Expos.html>

Ouvrages
destinés aux enfants

- **A nous la terre ? L'environnement et l'homme.** *Éditions Autrement*, 2002
- **Mission Terre : au secours de la Planète, "Action 21" avec les jeunes.** Un monde à construire - FCD, 1997. 96 p.
- **L'avenir de la Terre : le développement durable raconté aux enfants.** ARTHUS-BERTRAND Yann et GUIDOUX Valérie, de *La Martinière, Jeunesse*, 2003. 75 p.
- **Pachamama : Notre terre, notre futur.** PNUE. *De Boeck*, 1999. 95 p.
- **Debout les terriens ! Protégeons la planète.** LES PETITS DÉBROUILLARDS. *Albin Michel Jeunesse*, 2004. 190 p.



SITES WEB

- Agora 21 : le site francophone du développement durable. <http://agora21.org/>
- Comité 21 : Comité français pour l'environnement et le développement durable. <http://www.comite21.org/>
- Billy Globe : le site belge du développement durable. <http://www.billy-globe.org/>
- EduSCOL : le site pédagogique du Ministère de l'Éducation Nationale. Pages sur l'EEDD. <http://eduscol.education.fr/D0185/default.htm>
- Pôle national de ressources en EEDD. <http://www.pole-education-environnement.org>
- Pôle national de compétence en EE d'Amiens. <http://crdp.ac-amiens.fr/enviro/>
- CRDP Aquitaine. Pages sur l'EEDD. <http://crdp.ac-bordeaux.fr/dd/>
- Commission européenne, direction de l'environnement. http://europa.eu.int/comm/environment/index_fr.htm
- Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires. Webographie et bibliographie en ligne : <http://www.iaat.org/telechargement/BIBLIOGRAPHIE/DEVPDURABLE.pdf>
- Maison de l'environnement des Hauts-de-Seine. Bibliographie sur le développement durable : <http://www.maisonenvironnement92.net/>
- Les pages de l'EEDD du site de l'Unesco. La décennie onusienne : <http://portal.unesco.org/education/fr>

SOMMAIRE

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, CONCEPTS ET DÉBATS

- 4 Développement durable, une histoire de 30 ans
- 6 De l'environnement au développement durable
- 7 La proposition de l'éducation pour le développement durable
- 10 Croissance et décroissance, vrais et faux débats

L'EEDD EN POITOU-CHARENTES, PROJETS ET RÉALISATIONS

- 12 20 années de dynamique partenariale autour de l'éducation à l'environnement en Poitou-Charentes
- 13 La « planète bleue »... vue depuis la sphère de l'Education Nationale
- 14 Promotion des métiers du bâtiment, un projet d'outils pédagogiques intégrant la notion de Haute Qualité Environnementale
- 16 Une mare, une école, une commune, les élèves de Quinçay arrosent l'éco-parlement
- 19 CIVAM Formation des agriculteurs et développement durable
- 20 Elus, techniciens, citoyens, accompagner les collectivités vers le développement durable
- 20 Ségou, Mali, une coopération décentralisée...
- 22 Rencontre annuelle des formateurs en EEDD

VERS LA GÉNÉRALISATION DE L'EEDD

- 24 2003-2004, une année d'expérimentation pour l'EEDD en Poitou-Charentes
- 26 Développement durable, pourquoi et comment en parler en classe ?
- 26 Les acteurs de l'EEDD se mobilisent en région
- 28 International, une décennie pour l'éducation et le développement durable

DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

- 30 Des outils sur l'éducation à l'environnement et l'éducation à l'environnement vers un développement durable



97 bis rue Cornet / 86000 POITIERS
Tél : 05 49 01 64 42 / Fax : 05 49 61 03 73
e-mail : grainepc@educ-envir.org
<http://grainepc.fr.st>

Association membre du réseau national Ecole et Nature
Association agréée Jeunesse et Sport, et Education Nationale

Avec le soutien financier du Conseil Régional Poitou-Charentes et de la Diren Poitou-Charentes

